

S. Ubald, évêque et confesseur.

ENSOLEILLÉ AVEC
INTERVALLES NUAGEUX

Minimum 40
Maximum 62

VOL. XLIII — No 116

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILLON

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

MONTREAL, VENDREDI, 16 MAI 1952

Dix sous le numéro

Tito a annexé la zone yougoslave de Trieste

Protestations contre les pouvoirs plus étendus accordés à l'Italie

Belgrade, 16 (P.A.) — Le gouvernement du maréchal Tito a pratiqué l'annexion de la zone de Trieste occupée par les Yougoslaves en promulguant des décrets qui rattachent cette zone à la République yougoslave. Les ordres de Tito ont été suivis par des manifestations de protestation contre la décision yougoslave, la semaine dernière, d'accorder à l'Italie des pouvoirs plus étendus dans l'administration de la zone "A" de Trieste que gouvernaient les puissances occidentales depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

L'Italie aussi bien que la Yougoslavie réclame tout le territoire de 320 milles carrés qui a été divisé et placé sous régie militaire après la guerre.

A la suite de directives provenant de Belgrade, le commandant militaire yougoslave, à Trieste, a publié les décrets suivants:

1. Suppression des restrictions sur les voyages à l'intérieur de la Yougoslavie par les résidents de la zone "B".
2. Extension des pouvoirs administratifs de la Banque fédérale yougoslave à toutes les affaires financières de la zone.
3. Abolition du comité régional italien qui agissait en qualité de gouvernement civil de la zone. Ses

SELON MACARTHUR

Menace d'un état militaire aux Etats-Unis

Lansing, Mich., 16 (P.A.) — Le général Douglas MacArthur a affirmé hier soir que les manœuvres électorales dans la campagne présidentielle "mettent en vedette la menace de la mise en oeuvre d'un Etat militaire sur la scène américaine".

Le général parlait à l'occasion d'une séance conjointe de l'Assemblée législative de l'Etat du Michigan.

Il n'a pas mentionné ouvertement de parti politique, ni nommé des candidats dans son avertissement au sujet des "manoeuvres politiques". Cependant, on sait que le général Dwight D. Eisenhower est un des principaux candidats à la nomination républicaine et qu'il est le seul militaire en lice.

Le général MacArthur a souligné trois autres points dans son discours, soit:

1. Il a dit que toutes ces rumeurs au sujet des menaces à la sécurité des Etats-Unis provenant d'outre-mer sont "insensées". Même les troupes dans l'Ouest de l'Europe ne sont pas en danger, a-t-il déclaré.

2. Cependant, "notre pays dans sa course aux armements engendre un état d'hystérie guerrière et se place dans une incessante propagande de crainte".

3. "Nos chefs sont incapables d'envisager le monde comme une unité, mais ils ne se préoccupent que d'une seule chose: l'Europe occidentale en ignorant les assauts communistes dans d'autres secteurs du globe". L'Asie, a-t-il dit, a été délaissée.

Le général a aussi dit que les chefs politiques d'un parti qui tentent d'obtenir "pour leurs candidats l'appui des électeurs de l'opposition menacent l'existence du système américain".

Jusqu'ici le général MacArthur n'a accordé son appui à aucun candidat mais certains de ses amis ont laissé entendre qu'il appuierait le sénateur Robert Taft, de l'Ohio, à la nomination républicaine.

Pays d'Europe qui veulent commercer avec les Soviétiques

Paris, 16 (P.A.) — Des hommes d'affaires d'un certain nombre de pays d'Europe ont signé aux industriels américains au moins que les Etats-Unis ne réduisent leurs barrières tarifaires, ils devront négocier avec l'Union soviétique.

Ce point a été chaudement discuté au cours d'une réunion à Paris du conseil de la Chambre de Commerce internationale, où sont représentés vingt-cinq pays.

M. George A. Sloan, port-parole pour les Etats-Unis, a signalé que la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Belgique et l'Allemagne occidentale sont en faveur de négocier avec les pays du rideau de fer, mais que le Canada s'y oppose obstinément.

La délégation britannique, a dit M. Sloan, est d'avis que la Grande-Bretagne a besoin de marchés primaires et de bois qu'elle doit se procurer de l'Union soviétique à cause de sa présente position financière. Les délégués britanniques ont soutenu qu'exception faite des matières stratégiques, les restrictions sur le commerce entre l'est et l'ouest devraient être abolies.

L'avis de l'Autriche est qu'il devrait être permis d'échanger avec l'est des matières non stratégiques.

Le délégué belge a déclaré que la Belgique a besoin d'exporter pour vivre, mais que les Etats-Unis ne lui fournissent aucun débouché.

"Les revenus et les salaires sont en hausse constante en notre pays"

(M. Howe)

Le ministre du Commerce prédit une nouvelle baisse du coût de la vie — Nous réussissons à exporter à bon prix tout ce que nous produisons — Reprise dans la construction — M. Blackmore suggère un prêt d'un milliard à l'Angleterre

Ottawa, 16 (P.C.) — Le ministre du Commerce, M. Howe, a déclaré hier, aux Communes, que les revenus, la production et les emplois suivent présentement une courbe ascendante au Canada et qu'il n'y a pas lieu de craindre l'inflation ou la dépression.

Le vétérinaire de 66 ans de la politique canadienne qui détient le portefeuille du commerce depuis 1948, a présenté à la Chambre un rapport encourageant sur le commerce mondial, le développement grandissant du Canada, et il a annoncé une baisse "future" du coût de la vie.

Il a fait ces déclarations comme la Chambre allait étudier les estimés de \$16,400,132 prévus pour son ministère en 1952-53. "Le coût de la vie est maintenant revenu à peu près à ce qu'il était en août dernier", dit-il, "et l'on prévoit une nouvelle baisse dans le rapport pour mai".

Le Canada est au terme d'une période d'ajustement préliminaire à son programme de défense et il en est au point où l'offre et la demande sont en meilleur équilibre.

Le papier-journal à \$10 plus cher

Ottawa, 16 (P.C.) — Le gouvernement canadien a consenti à une majoration de \$10 la tonne dans le prix du papier-journal. Mais cette majoration vise uniquement l'exportation de ce produit et ne touche pas les éditeurs canadiens. C'est ce que vient de révéler un porte-parole du gouvernement.

Washington, 16 (P.A.) — Le stabilisateur des prix, M. Ellis Arnall, a déclaré aujourd'hui que le gouvernement canadien a signifié son intention d'approuver une augmentation de \$10 la tonne du prix du papier-journal. Les manufacturiers canadiens avaient sollicité cette majoration.

Des représentants du Canada lui ont appris, a déclaré M. Arnall, que la majoration entraînerait un gain de 15 cents par tonne de papier-journal canadien livré à New-York à \$126 la tonne.

Le stabilisateur des prix a ajouté qu'il a protesté auprès du gouvernement canadien et l'a prié de refuser cette augmentation.

Environ 90 pour cent du papier utilisé par les consommateurs américains est importé du Canada.

M. Arnall a déclaré que cette majoration haussera évidemment les frais généraux des journaux et autres publications aux Etats-Unis. C'est la deuxième fois en un an que les papeteries canadiennes majoreront leurs prix.

Passant outre aux protestations de M. Michael V. DiSalle, ancien directeur de la Régie américaine des prix, le gouvernement canadien avait autorisé une augmentation de \$10 la tonne du prix du papier-journal, applicable le 1er juillet dernier.

M. Arnall a discuté la situation du papier-journal à une conférence de presse.

Services aériens repris le 2 juin

Paris, 16 (P.C.) — L'Association internationale du transport aérien a annoncé aujourd'hui que les compagnies prévoient le retour de leurs vols à la normale vers le 2 juin.

Les activités aériennes des compagnies ont été réduites à cause de la grève des ouvriers du pétrole aux Etats-Unis.

Cette déclaration découle des rapports de Washington mandant que la grève a été interrompue après plus de deux semaines de négociations.

La base du règlement de la grève de 90,000 ouvriers est la formule offerte par l'Office de la stabilisation des salaires des Etats-Unis qui permet une majoration maximum de 15 cents l'heure des salaires.

M. O. A. Knight, chef d'une coalition d'unions a déclaré que l'ordre de cesser la grève a été donné et que la plupart des grévistes retourneront bientôt au travail.

On s'attend que le travail reprenne graduellement. Des la signature de contrats avec plus de 70 compagnies.

L'association du transport aérien, qui représente toutes les compagnies qui font le transport régulier des voyageurs avait auparavant annoncé une réduction de 35 pour cent de la consommation d'essence. Le service aérien s'en trouvait diminué de près de 50 pour cent.

Les compagnies canadiennes avaient elles aussi diminué le nombre de leurs vols en Europe et aujourd'hui le Japon, le Ceylan et la Pakistan ont pris des mesures semblables à l'instar des nombreux pays où les lignes aériennes réduisent de 35 pour cent leur consommation d'essence.

L'Inde invite l'O.N.U. à régler le conflit coréen

Le nouveau président du Parlement de l'Inde lance un appel aux Nations Unies et aux communistes

Nouvelle-Delhi, 16 (Reuters) — Le président Rajendra Prasad a demandé aujourd'hui aux Nations Unies et aux communistes d'essayer de faire disparaître le dernier obstacle d'importance au règlement d'un armistice en Corée. La dernière impasse porte sur l'échange des prisonniers de guerre.

Lancant son appel devant les membres d'une session mixte du nouveau parlement de l'Inde, M. Prasad a déclaré que ce ne devrait pas être au delà des ressources des hommes d'Etat que de surmonter ce dernier obstacle. Ce serait un manque de sagesse et d'humanité que de refuser de le faire.

Au moment où parlait le président, un groupe anticomuniste a organisé une démonstration en face des édifices du parlement. Quelques-uns des manifestants portaient des bannières sur lesquelles on pouvait lire "les agents de Staline sont au sein du parlement".

On faisait allusion apparemment aux députés communistes élus dans le nouveau gouvernement.

Le président Prasad qui a prêté serment hier comme premier président élu, a aussi:

1. Déclaré la sympathie de son peuple pour la lutte nationaliste tunisienne contre l'Etat français;

2. Mis l'Afrique du sud en garde contre sa politique raciale "pleine de danger";

3. Remercie les Etats-Unis de leur aide lors de la disette qui a sévi dans l'Inde.

AFRIQUE-DU SUD

Malan a gain de cause

Le Cap, 16 (P.C.) — Le gouvernement nationaliste de M. Daniel Malan, en dépit des accusations de tactiques hitlériennes lancées par l'opposition a obtenu la ratification d'un projet de loi destiné à soustraire le parlement à la juridiction de la Cour suprême du pays. A la Chambre basse, le parlement sud-africain, le vote a été de 82 contre 57 hier soir.

Cette mesure, tant controversée, qui donnera au parlement l'autorité ultime en matière de questions constitutionnelles sera étudiée par le Sénat la semaine prochaine. Le gouvernement y possède également une légère majorité.

Le vote en troisième et dernière lecture est survenu après les recueils à la clôture par le gouvernement. Au moment du recueils à la clôture, l'opposition n'avait fait entendre que 10 orateurs dans le débat.

Juste avant l'application du bailloir parlementaire, un député de l'opposition a comparé le nationalisme sud-africain à l'hitlérisme. Il a rappelé que le dictateur allemand disparu avait eu une législation spéciale qui soustrayait ses lois à l'autorité des tribunaux et lui permit de "pulvériser l'opposition du Reich".

Le but immédiat du projet de loi est de rendre constitutionnelle la loi gouvernementale qui régit le droit de vote de 50,000-mulâtres dans la province du Cap. Le Cour d'Appel a déclaré cette loi inconstitutionnelle parce qu'elle avait été votée sans les deux tiers de majorité requis à la Chambre pour amender la Constitution.

Cette loi s'intègre dans le programme de suprématie des Blancs de M. Malan. Mais les députés de l'opposition dont plusieurs sont d'origine britannique croient que le premier ministre appuiera sur son veto parlementaire pour empêcher la loi de passer.

A TORONTO

Un défi à la Commission du Transport

Toronto, 16 (P.C.) — M. James Robertson, agent d'affaires de l'Union des Employés de Tramway (F.A.T. C.M.T.), a défié hier la Commission de Transport de Toronto de prouver publiquement le besoin de réduire le service de tramway et d'autobus à la suite de l'augmentation de salaires accordée par le tribunal d'arbitrage.

M. Harry Pettit, secrétaire de la commission, a dit, 66 fois que le nombre des usagers des tramways de la ville a diminué de 21% au cours des quatre premiers mois de 1952. La commission a annoncé que le tarif de trois billets pour 25 cents ne sera pas augmenté mais que le service sera réduit pour fins d'économies.

L'Eglise catholique d'Albanie proclamée indépendante de Rome

Cité du Vatican, 16 (Reuters) — Le gouvernement communiste d'Albanie vient de rompre les liens de l'Eglise catholique de ce pays avec Rome, mandant hier dans la Cité du Vatican.

Les communistes albanais ont publié un statut spécial proclamant l'Eglise catholique fondée par Jésus-Christ, mais sans administration ou relations économiques ou politiques avec le Saint-Père, ajoutent des sources vaticanes.

L'Eglise catholique d'Albanie, en vertu de ce statut, est soumise à la loi divine, aux lois du pays et aux lois canoniques de l'Eglise de Rome, pourvu que ces dernières ne soient pas contraires à la loi civile d'Albanie et à l'ordre public.

M. François-Poncet est élu "immortel": il remplace Pétain

Paris, 16 (Reuters) — M. André François-Poncet, haut commissaire de France en Allemagne, a été élu hier à l'Académie française au siège laissé libre depuis le renvoi de feu le maréchal Pétain, en 1944.

L'Académie, comme on le sait, compte 40 membres connus sous le vocable d'"immortels", tous élus en reconnaissance de leur contribution apportée à la culture de la langue et de la pensée française.

Agé de 65 ans, M. François-Poncet est un spécialiste en littérature allemande. Il a écrit un volume sur Goethe.

Le prix de détail de la viande est jugé trop élevé

Ottawa, 16 (P.C.) — Les prix de détail de la viande sont trop élevés relativement à ce que paient les marchands pour leur viande, a dit hier soir aux Communes un éleveur de bestiaux.

M. W. R. Aylesworth, député progressiste-conservateur de Frontenac-Addington, a déclaré que les consommateurs ne reçoivent pas le bénéfice des réductions de prix sur les bestiaux qui correspondent à environ 20 cents la livre pour le bœuf. Dans de nombreux cas le consommateur paie plusieurs cents de plus la livre qu'il ne devrait le faire.

Il a laissé entendre que le gouvernement est partiellement à blâmer pour cet état de choses, parce qu'au cours des années de rationnement, il a "appris" aux détaillants à majorer l'échelle des prix.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Nous nous ruinons à ruiner le monde

par André LAURENDEAU

Nouvelles infirmières dans de nombreux hôpitaux

Cent trente-neuf jeunes filles ont passé avec succès les examens de la Commission universitaire des gardes-malades de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal et de l'Association des infirmières de la province de Québec. Ces examens ont eu lieu à l'Université de Montréal du 31 mars au 4 avril, mais les résultats n'ont été publiés que récemment.

Les candidates venaient de l'Hôtel-Dieu de Montréal, de l'Hôtel-Notre-Dame, de l'Hôtel-Sainte-Justine, de l'Hôtel-Saint-Joseph de Lachine, de l'Hôtel du Sacré-Cœur de Cartierville, de l'Hôtel-Saint-Jean-de-Dieu, de l'Hôtel-Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, de l'Hôtel-Saint-Jean et de l'Hôtel-Saint-Vincent-de-Paul, de Sherbrooke, de l'Hôtel-Général de Verdun, de l'Hôtel-Sainte-Croix de Drummondville, de l'Hôtel-Sainte-Jeanne-d'Arc, de l'Hôtel de la Miséricorde, et de l'Hôtel-Saint-Luc.

Mlle Jeannine Lévesque, de l'Hôtel-Saint-Luc, a mérité la médaille du lieutenant-gouverneur, offerte à la candidate qui a conservé le plus grand nombre de points à l'examen. Un prix spécial de pédiatrie offert par l'administration de l'Hôtel-Sainte-Justine, a été décerné à Mlle Céline Robert, de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le problème de nourrir les enfants de la Grèce

(par la Presse canadienne)

Les enfants de la Grèce sont peut-être un peu plus gras et en meilleure santé, aujourd'hui, parce qu'une femme, Andromache Taongas, a voyagé dans un jeep et a-dos d'âne pour leur porter le lait dont ils avaient besoin. Mlle Taongas s'est rendue à Rome récemment, pour faire son rapport à la Commission des Nations Unies s'occupant d'agriculture et d'alimentation.

Dans ce rapport, elle révèle que la moitié des enfants de la Grèce, 200, environ, cinq à six ans, reçoivent à l'école même la plus grande partie du calcium et des protéines qui leur sont nécessaires.

Mlle Taongas est la représentante officielle de la Commission en Grèce, et s'occupe de la nutrition des enfants.

Des experts ont décidé que ce dont chaque enfant avait le plus besoin, c'était une ration suffisante et quotidienne de lait. Il fallait donc préparer du lait en poudre pour les régions où l'on ne possédait pas des approvisionnements suffisants de lait liquide.

Mlle Taongas se mit à voyager. Et quels voyages! Elle dut se déplacer dans un jeep, puis arriver aux régions où même le jeep n'était d'aucune utilité, elle dut traverser des montagnes, à dos d'âne. En dépit de tout cela, elle transportait toujours un sac plein de boîtes de lait en poudre. Le voyage était dangereux, et souvent, elle dut se cacher dans des fossés pour échapper aux balles des guérilleros.

A chaque village, Mlle Taongas apportait une certaine quantité de lait en poudre. Elle était reçue par les prêtres et les maires. Elle leur expliquait comment mélanger le lait, et comment lui donner une saveur supplémentaire en lui ajoutant une petite quantité de chocolat. Les enfants en raffolaient, bien entendu, et les parents en seront éternellement reconnaissants à Mlle Taongas.

L'OIT ET L'ASSISTANCE AUX MÈRES



Les délégués des gouvernements, des ouvriers et des patrons, se réuniront en juin prochain, à la Conférence générale de l'Organisation internationale du travail (OIT), pour étudier une proposition tendant à accorder à certaines catégories de femmes qui travaillent, un congé de maternité de 12 semaines au moins. Ces femmes recevraient, pendant la même période, des soins gratuits et une indemnité, payés par les assurances sociales ou par les fonds publics.

Retraites fermées, clôture des recollections

Chez les religieuses de Marie-Reparatrice, 1025 ouest, boulevard Mont-Royal, il y aura retraites fermées pour dames, du 19 au 22 mai, prêchée par le Père P. Fortin, S.J.; pour jeunes filles, en préparation du mariage, du 29 mai au 1er juin, et du 19 au 22 juin par le Père P. Fortin, S.J. On peut s'inscrire pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant à DU. 0776.

Mardi, 20 mai, aura lieu la clôture des recollections pour dames; à 2 h. 30, adoration à la chapelle, et à 3 h. la conférence sera donnée dans les salles par le Père Bouley, prédicateur du carême à Notre-Dame; les dames sont cordialement invitées à venir nombreuses et à amener des amies.

Dimanche, 25 mai, clôture des recollections du 4e dimanche, à 2 h. 30; la conférence sera donnée par M. Jean Ho, un converti de Chine; il y aura programme musical, pèlerinage au jardin suivi de la bénédiction du Très Saint Sacrement. Toutes les anciennes retraitantes sont invitées avec leurs amies.



NOUVELLE DIRECTRICE — Frances Pearl, assistante sociale de Toronto, vient d'être nommée directrice du "National Council of Jewish Women of Canada". Graduated de l'École d'infirmières de l'hôpital général de Vancouver, elle a fait partie du corps médical de l'armée canadienne pendant la deuxième grande guerre. Elle a aussi été directrice du service des "Foster Homes" de l'institut Baron de Hirsch, à Montréal. (Photo PC)

M. Jean-Jacques Lefebvre à "Votre auteur préféré"

Pour clore son année académique, Votre Auteur Préféré, une initiative de la Bibliothèque de la ville de Montréal, avait pour conférencier M. Jean-Jacques Lefebvre, archiviste au Palais de Justice et membre du conseil de la Société des Écrivains canadiens.

M. Lefebvre avait intitulé sa communication "De l'infiniment petit à..." Il parla de ses expériences et observations dans les services administratifs dont il a fait partie, soit aux Archives, soit à la Bibliothèque Saint-Sulpice. Partant de l'acte de naissance, ou d'un billet à ordre, "grand comme la main", il fit voir toute l'ampleur que peut prendre, au point de vue juridique ou historique, le document en apparence le plus négligeable.

En établissant également, le plus souvent sur le ton humoristique, un bilan des échecs et des pierres blanches dans les essais qu'il a publiés, il s'employa à établir les distinctions, essentielles, les sens, entre le littérateur dont l'objet est plus circonscrit, et l'écrivain, terme beaucoup plus générique et que l'on confond souvent.

M. Jules Bazin, bibliothécaire de la Ville, présenta le conférencier et M. Claude-Bernard Trudeau a donné la lecture du texte de remerciement de M. Marcel Nantel, C.R., retenu chez lui par la maladie.

Visites royales

La reine-mère chez les "Black-Watch"

La reine-mère Elizabeth a mis temporairement de côté le deuil de la cour de St. James, et a fait sa première sortie en public, mardi, pour la première fois depuis quatre mois. La mère de la souveraine actuelle s'est rendue à Craik, en Écosse, pour faire ses adieux aux hommes du premier bataillon du régiment des Black Watch, à la veille de leur départ pour la Corée.

La reine-mère est colonel en chef de cette célèbre unité d'infanterie britannique. La période de deuil royal ne se terminera que le 31 mai prochain, mais elle estime que son premier devoir est de servir les intérêts de la patrie.

La veuve du roi George VI s'est rendue directement au camp des Black Watch, et y a passé une couple d'heures. Depuis la mort du roi, la reine-mère n'a quitté le château de Windsor et le palais de Buckingham qu'une dizaine de fois, afin de visiter quelques-uns des temples religieux les plus connus de Londres. Dans le but d'éviter d'attirer l'attention des curieux, elle s'est abstenue de se rendre au même endroit à deux reprises.

Que fera la reine Elizabeth, une fois que le deuil royal sera révoqué? Un journal londonien du dimanche prétend qu'elle aimeraient qu'on lui confie le poste de gouverneur général de l'Australie, tandis qu'une autre opinion qu'elle caresse l'idée de se rendre en Afrique du Sud. Quant à la mère de la reine Elizabeth, elle garde toujours le silence sur ses projets d'avenir.

Service alimentaire d'un hôpital pour enfants

Gladys Martin, directrice du Service alimentaire de l'hôpital torontois pour les enfants, doit surveiller la préparation des repas de quelque 500 patients! On prépare par exemple dans cet hôpital de 150 à 200 bouteilles de lait par jour. En plus de vérifier les bouteilles, Mlle Martin et ses collègues doivent surveiller tous les repas, et chaque aliment. Il leur faut user d'un peu de psychologie pour encourager à manger les jeunes qui n'ont pas beaucoup d'appétit. Les repas sont fréquemment servis aux tables de la salle de jeu, pour leur donner une atmosphère de fête.

L'O.N.U. et la rééducation des aveugles

Genève — La Commission sociale des Nations Unies met actuellement au point un projet de rééducation des millions d'aveugles qui vivent dans le monde entier. L'auteur du projet est un spécialiste danois, lui-même aveugle depuis 42 ans. Le projet serait mis en œuvre dans le cadre du programme d'assistance des Nations Unies; son auteur suggère que l'Administration de l'assistance technique pourrait aider à la formation de personnel qualifié en créant différents types de bourses et de centres d'enseignement dans les pays insuffisamment développés.

Carnet mondain

PROCHAINS MARIAGES

Le mariage de Mlle Janette Bergeron, fille de M. Ivanhoë Bergeron, décédé, et de Mme Bergeron, à M. Olier Boisvert, fils de M. et de Mme Louis Boisvert, sera célébré samedi le 17 mai à 9 h. 30, en l'église du Christ-Roi, d'Achutes.

* * *

M. et Mme Alexandre Gagnon font part du mariage de leur fille, Micheline, à M. André Mailloux, fils de M. et de Mme Alfred Mailloux. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans l'intimité, le 17 mai, à 8 h. 30, en l'église Saint-Marc, de Rosemont.

FIANÇAILLES

M. et Mme Hervé Sicoite, de Winnipeg, annoncent les fiançailles de leur fille, Mariette, à M. Alexandre Croteau, fils de M. et de Mme Thomas Croteau, de Montréal. Le mariage sera célébré lundi matin, à 9 h., en la chapelle de la basilique.

PARTIE DE CARTES

Au profit de l'escadrille 502 Ville-Marie de la Ligue des cadets de l'air du Canada, une partie de cartes-suivie d'une revue d'artisanat et de fourrure aura lieu mardi le 20 mai, au Café Saint-Jacques.

LA COUTURE CHEZ SOI



Petite robe magique: avec boléro, c'est une robe pour la ville et la rue; sans boléro, c'est une petite robe pour l'intimité de la maison de campagne.

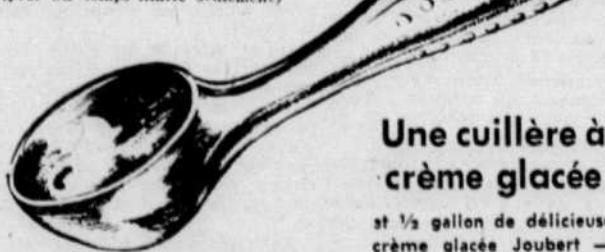
Ce patron No R-9360 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 32, 34, 36, 38, 40 et 42. La grande robe et boléro, requiert 4 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 1 verge et 3 huitièmes.

Ce patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en avant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté. Écrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Offre spéciale

J. Joubert

(pour un temps limité seulement)



Une cuillère à crème glacée

et 1/2 gallon de délicieuse crème glacée Joubert

d'une valeur totale de \$2.89

pour seulement \$1.88

Cette cuillère se vend régulièrement \$1.60, mais la maison J.J. Joubert vous l'offre à 59c seulement quand vous achetez la délicieuse crème glacée J. J. Joubert en contenant d'un demi-gallon pour \$1.29.

Chez le dépositaire Joubert le plus près de chez vous!

CRÈME GLACÉE
J. Joubert

par les fabricants des fameux produits laitiers J. J. Joubert

4141, rue St-André

Téléphone: FR. 3121

Problème No 1 au pays: le logement

C'est l'opinion qui a cours dans les services sociaux au Canada.

Ottawa, 16 mai — "Les œuvres sociales canadiennes jugent que le logement est le problème numéro 1 de notre pays", déclarait hier Mlle Phyllis Burns, secrétaire de la Division de la Famille, du Conseil canadien du Bien-être Social.

Mlle Burns ajoute que les rapports annuels des œuvres sociales de toutes les régions du pays présentent un triste tableau des difficultés qui assaillent les familles canadiennes à l'heure actuelle. S'ajoutent au problème du logement, les difficiles questions qui suivent:

1. La condition pénible des Néo-Canadiens qui veulent établir leur foyer dans une contrée étrangère. Mlle Burns signale que les œuvres proposent que l'assistance aux immigrants au cours du premier stade de leur établissement chez nous soit prévue de façon plus systématique et plus soutenue.

2. La nécessité d'un programme d'assistance publique pour les Canadiens qui ne peuvent trouver de l'emploi et qui ne peuvent bénéficier des prestations de l'assurance-chômage.

3. Les besoins des personnes âgées. Au dire de Mlle Burns, ces besoins sont encore très aigus bien que les œuvres sociales conviennent que les nouvelles pensions d'assistance-vieillesse et de sécurité de la vieillesse soulagent de beaucoup les problèmes d'ordre économique des personnes âgées. Elle ajoute cependant que tout cela ne touche guère la pénurie d'habitats, de travail et de logement dont souffrent nos vieillards.

Le Conseil canadien du Bien-être social est une association nationale qui groupe les personnes, les œuvres privées et les administrations gouvernementales qui s'intéressent au bien-être social.

L'ABC de l'art de plaire

Le charme est un atout précieux de la personnalité. Un ancien mannequin, la rédactrice de modes Babs Lee, dit qu'un aveugle peut constater cette qualité essentielle, même s'il ne peut voir la beauté. Dans son livre intitulé "L'ABC de la beauté" (ABC's of Beauty), elle donne la description suivante d'une femme qui a du charme: elle a une voix agréable, elle dirige une conversation sans imposer son opinion, elle est courtoise, naturelle, sincère, tendre, gaie et de compagnie agréable. Une femme vraiment charmante n'est ni malicieuse ni mesquine, et ne cherche pas la dispute.

Il semble que ce soit là une perfection difficile à atteindre, n'est-ce pas? Pourtant, chacune d'entre nous devrait développer les qualités qu'elle possède, et qui contribuent à son charme.

Denier national

Samedi, le 17 mai, aura lieu la quête publique dite du Denier national au profit des œuvres sociales de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, œuvre féminine, fondée en 1907, par Mmes Henri Gerin-Lajoie et F.-L. Béliveau.

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste ouvre ses portes à toutes les associations féminines catholiques canadiennes-françaises; elle est un centre où peuvent se réunir les comités d'organisation et d'étude pour ensuite rayonner dans toutes les sphères de l'activité féminine, familiale et sociale.

Donnons donc généreusement pour l'expansion de cette œuvre nationale de première importance, aux jeunes filles en voile blanc qui tendront la main, samedi, le 17 mai courant.

EATON - Vente de Mi-Mai!

Vendredi et samedi matin

LE MAGASIN FERME A 1 HEURE LE SAMEDI

VENEZ, SIGNEZ-VOUS PL. 9211 COMMANDES DE LA VILLE. CLIENTS DE L'EXTERIEUR, ECRIVEZ AU SERVICE D'ACHATS EATON, MONTREAL.

Quelques-unes des offres importantes sont désignées en abrégé ci-dessous. Faites vos achats tôt et profitez de ces occasions.

Une Vente exceptionnelle qui groupe près de 150 offres différentes à des prix extrêmement avantageux, dans presque tous les rayons du magasin.

Rez-de-chaussée

Pyjamas pour garçons	ch.	2.99
Cartes de remerciements, le paquet		.29
Albums à photos	ch.	.49
Stylos à billes	5 pour	.84
Serviettes de tables, paquet de 100		.39
Papier hygienique	9 rouleaux	1.00
Thermomètres pour bonbons	ch.	.63
Cold Cream	ch.	.67
Savons de toilette	19 pains	.99
Vaporisateurs	ch.	.29
Sucre à la crème	livre	.39
Bérets pour dames	ch.	3.98
Chapelets	ch.	1.19
Bas de crêpe pour dames, la paire		1.19
Nylons 30 deniers	la paire	1.00
Gilets de picolay	ch.	1.99
Blouses de crêpe	ch.	1.59
Parapluies	ch.	3.89
Sacs à vêtements	ch.	2.29
Sacs à chaussures	ch.	1.49
Boîtes à plantes	ch.	.43
Pinces à jupes et pantalons, 3 pour		.73
Porte-chaussures	ch.	2.69
Armoires en carton	ch.	4.29
Nappes en plastique	ch.	.77
Coussins couverts de plastique	ch.	.59
Bottillons de plastique	la paire	.93
Housses en plastique (sofa)	ch.	3.89
Paniers à linge	ch.	.98
Enveloppes pour matelas	ch.	3.19
Protecteurs de matelas	ch.	1.59
Bijoux d'été	ch. .79 et	.98
Sacs à main en plastique	ch.	3.25
Chemises pour hommes	ch.	3.09
Robes de chambre pr hommes	ch.	8.99
Pyjamas pour hommes	ch.	3.19

Deuxième étage

Chaussures pour enfants, la paire	3.99
Souliers pour dames, la paire	8.05
Souliers, hommes et jeunes gens, la paire	6.98
Feutres pour hommes	4.35
Complets pour hommes (2 pantalons)	52.95
Souliers de couleur pour dames, la paire	2.99
Sandales de couleur (dames), la pr.	1.99
Jeans pour garçons	ch. 1.99
Plissé nylon	la verge 1.44
Popeline de coton	la verge .85
Cotonnades	la verge .89

Troisième étage

Robes soleil pour bambines	ch. 1.99
Costumes pour fillettes	ch. 7.77
Mantelets pour dames	ch. 13.94
Costumes pour jeunes filles	ch. 16.66
Manteaux pour jeunes filles, ch. 24.75 à	46.00
Chemisettes en tricot	ch. 1.99
Robes 1/2 prix	ch. 6.95
Crinolines en taffetas	ch. 1.99
Pyjamas de crêpe	ch. 1.99
Corselettes	ch. 4.29

Quatrième étage

Ensembles pour badminton, 5 pièces	9.98
Tricyclettes	ch. 3.99
Berceses	ch. 4.49
Homacs	ch. 5.98
Semi-porcelaine anglaise	32 pièces 6.99
	60 pièces 16.99
Rouleaux à gazon	ch. 18.99
Ustensiles en fonte d'aluminium	1.19 à 3.99
Tables sur roues	ch. 6.99
Laveuses PRINCESS	ch. 98.50
Ensembles de salle de bain, 3 pièces	189.00

Cinquième étage

Miroir biseauté	ch. 49.97
Miroir pleine longueur	ch. 2.99
Tables de salle à manger	ch. 59.95
Chaises de salle à manger	ch. 12.95
Mobiliers à section	4 pièces 129.00
Albums à disques	ch. .69
Disques classiques	ch. .59
Discothèques	ch. 27.95
Lampes et abat-jour	ch. 9.99

Sixième étage

Réfrigérateurs GOLDSPOOT	
1.4 pieds cubes	ch. 269.95
Baroleum 9 pieds de large, la verge	.59
Tuiles "ECONOMY"	ch. .12
Tapis Axminster	ch. 24.99
Carpettes Axminster	
ch. 4.95 - 5.95 - 10.95	
Broadloom	ch. 8.85 à 197.75
Marches de caoutchouc pour escaliers	ch. .39
Tapis Axminster 27" la verge	4.99
Gladstones pour hommes	ch. 21.98
Mallettes, hommes et dames	4.69 - 6.29 - 7.89 et 9.49
Emails et peintures d'intérieur, la pinte	.99
Pinceaux	ch. .99
Cire liquide	la pinte .79
Lots de papier peint, 10 rouleaux	2.69
Tentures	la paire 9.95
Tissus caillou imprimé 48", la verge	1.79

Rideaux de marquisette	ch. 3.19 - 3.59 et 3.79
Marquisette de rayonne, la verge	.54
Marquisette à pois	la verge .39

Septième étage

Etagères non peinturées	ch. 9.95
Commodes non peinturées	ch. 15.99
Mobiliers de chambre à coucher	5 pièces 159.95
Berceses de véranda	ch. 3.89
Fauteuils d'aluminium	ch. 8.95
Mobiliers de cuisine	5 pièces 129.00
Berceses vernies	ch. 4.99
Matelas à ressorts	ch. 39.50
Matelas "Wonderrest"	ch. 24.95
Oreillers de plume	ch. 4.79
Lits trois pièces	ch. 39.95
Lits pliants	ch. 24.95
Lits continentaux	ch. 39.98

Sous-sol

Robes imprimées	ch. 2.79
Jupons-combinaison pour l'été	ch. 1.69
Pantalons sport pour hommes	ch. 5.99
Blazer de flanelle pour garçons	ch. 7.99
Pantalons de flanelle pour garçons	ch. 4.49
"Dungarees"	ch. 2.99
Nylons première qualité	la paire .87
Blouses de nylon	ch. 2.49
Corsets et gaines D.G.A.	ch. 2.98
Chemises polo pour garçons	ch. .69
Chemises polo pour hommes	ch. 1.00
Chemises blanches	ch. 1.49

et quantités d'autres spéciaux non énumérés ci-dessus.

Souvenez-vous que chacun de vos achats est couvert par la garantie EATON:

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Protégez vos FOURRURES



ET NOTRE LIVREUR IRA CHERCHER

Vos FOURRURES

NOS VOUTES ULTRA-MODERNES LES PROTEGERONT CONTRE CHALEUR — FEU — VOL — MITES

FRANÇOIS DESJARDINS, PRESIDENT.
DESJARDINS
Chas. Desjardins & Co., Limitée
1170, rue SAINT-DENIS

Deux actions en dommages prises par Dupuis Frères Limitée

La première au montant de \$150,000 contre le Syndicat national des charpentiers-menuisiers de Montréal, le Conseil central des S.N. et M. P. Ethier — La seconde contre les organisateurs et le Syndicat national des employés du commerce, le Conseil central et la C.T.C.C., au montant de \$50,000.

Après une première action en dommages au montant de \$150,000 prise hier avant-midi en Cour supérieure contre le Syndicat national des Charpentiers-Menuisiers de Montréal, le Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal et P. Ethier, la maison Dupuis Frères a pris une deuxième action au montant de \$50,000 contre Philippe Girard, René Rocque, Agnès Fournier, Marcel Lanouette, Yvan Legault, organisateurs, René Ouellette, commis, le Syndicat national des Employés du Commerce de Montréal, le Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal et la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.

L'action de \$150,000. La première action en dommages au montant de \$150,000 a été déposée en Cour supérieure par Dupuis Frères Limitée contre le Syndicat national des charpentiers-menuisiers de Montréal, le Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal et M. P. Ethier, secrétaire financier du Syndicat national des charpentiers-menuisiers de Montréal Inc.

Cette action s'accompagne d'une requête en injonction interdisant et interdicteur présentée ce matin devant l'honorable juge Édouard-Fabre Surveylle de la Cour supérieure du district de Montréal. L'injonction interdicteur a été immédiatement accordée pour valoir jusqu'au 21 mai, date à laquelle les parties se présenteront devant le tribunal et la requête demandera que cette déclaration devienne interlocutoire.

Projet d'un quartier nouveau autour du boulevard Persillier

Un territoire d'un millier d'acres est disponible — La nouvelle "Association du boulevard Persillier" se rend en délégation à l'hôtel de ville — Un plan parfait suivant les données modernes de l'urbanisme.

Un quartier nouveau s'établirait dans le territoire avoisinant le boulevard Persillier, entre le boulevard Crémazie et le boulevard Gouin. L'emplacement envisagé comporte environ un millier d'acres. En vue du développement des terrains qui s'y trouvent, il s'est constitué un groupement portant le nom d'Association du boulevard Persillier.

Des représentants de cette association ont rencontré hier après-midi, à l'hôtel de ville, les conseillers municipaux du district numéro 11 (Ahuntsic-Villeray) et des hauts fonctionnaires du service de l'urbanisme et du service des travaux publics. M. Lucien Croteau, commissaire représentant le nord de la ville, a reçu la délégation. Les visiteurs voulaient se rendre compte du plan d'ensemble préparé par le service d'urbanisme concernant le territoire en question. A ce propos, M. C.E. Campeau, ingénieur en charge du plan directeur, explique que le territoire du boulevard Persillier permettrait l'application d'un plan d'urbanisme simple et parfait, puisqu'il s'agit d'un vaste emplacement où aucune construction n'a encore été érigée; chaque secteur aurait sa place marquée: domiciles, industries, maisons de commerce.

M. Marcel Thérien, secrétaire de l'Association, dirigeait la délégation et en a exposé l'objet. Le commissaire Croteau a insisté sur l'importance du projet Persillier et indiqué le rôle qu'est appelé à remplir le boulevard Persillier qui se trouve situé au centre géographique de l'île de Montréal.

Le quartier domiciliaire projeté desservirait le boulevard métropolitain et serait traversé par la rue Kelly, laquelle cette artère aura été ouverte, suivant les plans d'homologation. D'autre part, le boulevard Persillier communique avec l'avenue Rockland et l'avenue du Parc, conduisant ainsi au cœur de Montréal. Il est aussi question de la construction d'un quartier d'habitation, grâce à la proximité des égouts collecteurs de la rue Salaberry; quant à la partie sud, elle sera desservie par le grand collecteur Meilleur-Atlantique qui serait terminé d'ici deux ans dans cette zone.

Les conseillers municipaux, présents à la réunion d'hier après-midi, se sont fort intéressés au projet de l'Association du boulevard Persillier et lui ont accordé leur appui.

La semaine de 5 jours pour les fonctionnaires? Québec, 16 (P.C.) — M. Fred Knowles, d'Ottawa, secrétaire-trésorier des employés civils amalgamés, a déclaré hier soir, que le ministre des finances, l'hon. D.C. Abbott, a accepté de rencontrer, le 31 mai, le comité conjoint des groupements d'employés civils canadiens, afin de discuter de l'établissement de la semaine de cinq jours de travail dans tous les services du gouvernement canadien.

M. Knowles parlait à un groupe nombreux de fonctionnaires fédéraux de Québec réunis sous la présidence de M. J.A.A. Sansfaçon, président du conseil local de cet organisme.

Décès de Mme P.-S. Bohémier Mme P. S. Bohémier (Blanche Rhéaume), épouse du Dr Pierre S. Bohémier, médecin bien connu de Montréal, est décédée hier soir à l'âge de 68 ans, après une longue maladie.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa petite fille, Mme Roland Brodeur (Louise) et Mme Edson Cormier (Marie-Paul); un fils, Jean-Pierre; sa bru, Mme J.-P. Bohémier (Suzanne Larue); ses gendres, MM. R. Brodeur et E. Cormier; sa sœur, Yvonne (Mme Omer Dupuis); son beau-frère, M. O. Dupuis; une belle-sœur, Mme Vve Arthur Rhéaume, ainsi que plusieurs petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au domicile de son époux, 922, rue Chermier. Un service funéraire aura lieu lundi matin, à midi, à l'église Saint-Louis, à la messe de 9 h. en l'honneur de l'inhumation à Sainte-Agathe-des-Monts.

Crainte d'une grave inondation à Baie St-Paul et Maniwaki

Maniwaki, 16. (P.C.) — La population de Maniwaki commence à trembler, en observant la crue rapide et menaçante de la rivière Bessent, un affluent nord de la Gatineau, à la suite des pluies récentes.

L'eau, paraît-il, est près d'atteindre le haut du barrage Mercier. Plusieurs hommes travaillent actuellement à prévenir le débordement au barrage. Des observateurs ont expliqué que si l'on ne réussit pas à maîtriser la crue à cet endroit, les travailleurs seront obligés d'ouvrir le barrage pendant une vingtaine d'heures, ce qui pourrait avoir pour effet d'inonder à peu près la moitié du village de Maniwaki.

Un évènement du genre s'était produit il y a deux ans quand la rivière en crue avait envahi une grande partie du village de Maniwaki. On avait estimé les dommages à au moins un demi-million de dollars.

A Baie St-Paul (P.C.) — La pluie torrentielle qui s'est abattue sur la région de Charlevoix ces jours derniers a causé considérablement le niveau de la rivière du Gouffre et les habitants de la rue Saint-Joseph, à Baie-Saint-Paul, ont vécu quelques heures d'anxiété, lundi soir, lorsque la rivière a dépassé de six pieds son niveau régulier. À certains endroits, elle est sortie de son lit pour transporter des arbres; des souches et des débris de toutes sortes.

On ne rapporte encore aucun dommage sérieux.

L'affaire Bertrand

Hull, 16 (P.C.) — Est-ce qu'un prêtre catholique peut entendre les confessions de personnes faisant partie d'un jury? Le juge François Caron, de Montréal, a répondu affirmativement hier à cette question, avec toutefois, quelque réserve. Les jurés doivent faire serment de ne pas discuter le procès au confessionnal.

La question a été posée durant le second procès de Rhea-Elle Bertrand accusé du meurtre de sa femme. L'un des jurés a demandé au juge s'il serait possible de permettre qu'un prêtre entende les confessions des 12 jurés samedi.

Le juge Caron a d'abord hésité, puis il a déclaré qu'il ne pouvait que le prêtre donne quelque direction au jury quant au verdict à rendre, il devra être entendu que tous les jurés prêteront serment de ne pas mentionner le procès dans leur confession, ce qui a été convenu entre les 12 jurés.

Les jurés sont ensemble, sous garde et le restera jusqu'à la fin du procès. Ils ne peuvent parler du procès avec des personnes ne faisant pas partie du jury. Ils vivent dans un hôtel de Hull et ne peuvent aller nulle part indépendamment.

Alors que le procès est à sa quatrième journée et que rien n'indique qu'il se terminera bientôt, l'un des jurés a demandé si serait possible d'obtenir quelque boisson le soir. Le juge Caron et les avocats de la défense et de la Couronne ont agréé cette demande.

Augmentation de 8 pour cent à la Bell Telephone

Par suite des hausses de salaires convenues au cours de négociations collectives avec deux unions représentant 25,500 employés québécois et ontariens de la compagnie Bell, la feuille de paye subira une augmentation de près de huit pour cent, a annoncé aujourd'hui (15 mai) la compagnie.

Cinq nouvelles ententes collectives relatives aux salaires ont été conclues entre la compagnie et l'association canadienne des employés de téléphone et l'association des employés du trafic à la suite de négociations qui duraient depuis la mi-avril. Ces ententes entreront en vigueur le 1er juin, pour une période d'un an. L'A.C.E.T. représente plus de 13,000 employés, dont 7,000 artisans et préposés de tâches connexes et de 6,000 employés de bureaux et préposés de tâches connexes. L'A.E.T. représente 12,460 téléphonistes et préposés de tâches connexes.

Les avocats de la défense, Mes René Duranleau, c.r., et René Cousineau, ont soutenu devant le tribunal que ce règlement était inconstitutionnel.

Me Duranleau a fait remarquer au tribunal que les appels des clients n'étaient pas reçus à l'établissement de la maison Burnett, mais bien par une agence indépendante dont les bureaux sont situés, rue Bellechasse. Et cela, même si la téléphoniste répond: "Ici Burnett", en décrochant l'appareil.

Me Duranleau a soutenu que d'après ce système on ne peut vraiment pas dire que les commandes par téléphone, après sept heures du soir.

Les commandes par téléphone, après sept heures du soir, sont traitées par une agence indépendante dont les bureaux sont situés, rue Bellechasse. Et cela, même si la téléphoniste répond: "Ici Burnett", en décrochant l'appareil.

Me Duranleau a soutenu que d'après ce système on ne peut vraiment pas dire que les commandes par téléphone, après sept heures du soir, sont traitées par une agence indépendante dont les bureaux sont situés, rue Bellechasse. Et cela, même si la téléphoniste répond: "Ici Burnett", en décrochant l'appareil.

Le Canada aura sa bibliothèque

Le premier ministre Saint-Laurent dépose un projet de loi en vue de l'érection d'une bibliothèque nationale

Ottawa, 16. (P.C.) — La Commission Massey mentionnait avec regret dans son rapport, l'an dernier, que le Canada est le seul pays civilisé du monde qui n'ait pas de bibliothèque nationale. Le gouvernement a donné hier l'ordre attendu depuis si longtemps. Le premier ministre Saint-Laurent a déposé au feuilleton de la Chambre un projet de loi en vue de l'érection d'une bibliothèque nationale. Le projet prévoit qu'on fournira à cette institution un personnel et des fonds pour l'achat de livres.

De hauts fonctionnaires disent qu'il s'écoulera plusieurs années avant que la construction ne commence, à Ottawa, mais le geste de M. St-Laurent a été reçu avec grand plaisir par les milieux intellectuels, car on sait maintenant que le signal a été donné et que les préparatifs les plus importants pourront commencer.

Les chefs ouvriers font du piquetage Les principaux chefs ouvriers de la province de Québec faisaient ce matin une ronde de piquetage devant le magasin de la compagnie Dupuis Frères Ltée, il y avait là MM. Claude Jodoin, Adrien Villeneuve, Albert Côté, Gérard Picard, Jean Marchand, Maurice Ethier, A. Laberge, etc.

Ils défilèrent autour des édifices en portant les pancartes des piqueteurs réguliers et en huant les personnes et les camions qui se présentaient pour traverser les lignes de piquetage.

A BORDEAUX Les 2 prisonniers ne sont pas morts de la dysenterie Les deux prisonniers de Bordeaux qui sont morts, l'un mercredi et l'autre hier matin, n'auraient pas succombé à une épidémie de dysenterie qu'est atteinte à plus de 100 détenus de la prison commune.

La première victime décédée mercredi soir, Thomas Thompson, 46 ans, aurait succombé à une infection pulmonaire, tandis que l'autre, hier matin, de Maurice Israël, 66 ans, serait due à des causes naturelles.

C'est ce qui ressort des déclarations faites par le médecin légiste, le Dr Jean-Marie Roussel et le coroner, le Dr A.B. Clément. Ce dernier a déclaré que Maurice Israël souffrait de nombreuses maladies, y compris le cancer. Thompson a passé les 22 dernières années de sa vie dans l'île de la prison commune, réservée aux aliénés, tandis que Israël était entré à Bordeaux vers la fin de mois de mars, après s'être avoué coupable d'avoir été trouvé en état d'ivresse.

Les commandes par téléphone de la Cie Burnett Y a-t-il violation des heures de fermeture? Le recorder E. J. McManamy rendra jugement le 27 mai dans la cause de la maison de nettoyage Burnett, accusée d'avoir violé d'une façon vraiment étrange le règlement municipal de fermeture. La cité de Montréal accuse la maison Burnett d'avoir pris des commandes par téléphone, après sept heures du soir.

Les avocats de la défense, Mes René Duranleau, c.r., et René Cousineau, ont soutenu devant le tribunal que ce règlement était inconstitutionnel.

Me Duranleau a fait remarquer au tribunal que les appels des clients n'étaient pas reçus à l'établissement de la maison Burnett, mais bien par une agence indépendante dont les bureaux sont situés, rue Bellechasse. Et cela, même si la téléphoniste répond: "Ici Burnett", en décrochant l'appareil.

Me Duranleau a soutenu que d'après ce système on ne peut vraiment pas dire que les commandes par téléphone, après sept heures du soir, sont traitées par une agence indépendante dont les bureaux sont situés, rue Bellechasse. Et cela, même si la téléphoniste répond: "Ici Burnett", en décrochant l'appareil.

Me Duranleau a soutenu que d'après ce système on ne peut vraiment pas dire que les commandes par téléphone, après sept heures du soir, sont traitées par une agence indépendante dont les bureaux sont situés, rue Bellechasse. Et cela, même si la téléphoniste répond: "Ici Burnett", en décrochant l'appareil.

Me Duranleau a soutenu que d'après ce système on ne peut vraiment pas dire que les commandes par téléphone, après sept heures du soir, sont traitées par une agence indépendante dont les bureaux sont situés, rue Bellechasse. Et cela, même si la téléphoniste répond: "Ici Burnett", en décrochant l'appareil.

Me Duranleau a soutenu que d'après ce système on ne peut vraiment pas dire que les commandes par téléphone, après sept heures du soir, sont traitées par une agence indépendante dont les bureaux sont situés, rue Bellechasse. Et cela, même si la téléphoniste répond: "Ici Burnett", en décrochant l'appareil.

Me Duranleau a soutenu que d'après ce système on ne peut vraiment pas dire que les commandes par téléphone, après sept heures du soir, sont traitées par une agence indépendante dont les bureaux sont situés, rue Bellechasse. Et cela, même si la téléphoniste répond: "Ici Burnett", en décrochant l'appareil.

Me Duranleau a soutenu que d'après ce système on ne peut vraiment pas dire que les commandes par téléphone, après sept heures du soir, sont traitées par une agence indépendante dont les bureaux sont situés, rue Bellechasse. Et cela, même si la téléphoniste répond: "Ici Burnett", en décrochant l'appareil.

Me Duranleau a soutenu que d'après ce système on ne peut vraiment pas dire que les commandes par téléphone, après sept heures du soir, sont traitées par une agence indépendante dont les bureaux sont situés, rue Bellechasse. Et cela, même si la téléphoniste répond: "Ici Burnett", en décrochant l'appareil.

M. Chartrand obtient la permission d'aller en appel

On croit à un règlement prochain de la grève à la S. Rubin

Sherbrooke, 16 (P.C.) — L'hon. juge Paul-Charles Casey, de la Cour du Banc de la Reine, division d'appel, vient d'accorder la permission à M. Michel Chartrand, agent d'affaires de l'Association des employés de la S. Rubin de Sherbrooke, d'interjeter appel d'un jugement rendu, le 9 mai dernier, par l'hon. juge Césaire Gervais, de la Cour supérieure, à Sherbrooke. La requête en appel écrite par les procureurs du chef ouvrier contient 9 points et allègue en particulier que "le jugement de l'honorable juge Césaire Gervais est mal fondé en faits et en droit et cause un grave préjudice au requérant et qu'il ne pourra y être remédié par le jugement final sur la requête en injonction et sur l'action principale."

L'hon. juge Césaire Gervais avait favorablement accueilli vendredi le 9 mai dernier une motion pour "Règle nisi" présentée par la compagnie S. Rubin contre Michel Chartrand. Le juge avait accueilli la motion de la demanderesse et déclaré le défendeur, Michel Chartrand, en mépris de Cour.

Dans les milieux bien informés, on laissait entendre hier qu'il n'est pas impossible que la grève des 350 employés de la compagnie S. Rubin soit réglée d'ici peu. La compagnie tenterait prochainement de convoquer de nouveaux négociateurs afin de mettre fin à la grève qui dure depuis un peu plus de deux mois.

Un court arrêt de travail à la R.C.A. Victor Les membres des Travailleurs unis de l'électricité (U.E.) ont cessé le travail, hier matin, pendant environ une heure, à l'usine R.C.A. Victor de Montréal. Cet arrêt de travail avait pour but, semble-t-il, de permettre aux ouvriers de discuter de la situation.

On sait qu'il y a actuellement une dispute de juridiction entre deux unions qui prétendent toutes deux représenter les 600 ouvriers de R.C.A. Victor. L'autre union est la Fraternité des Travaillants de l'électricité (F.A.T.). Toutes deux doivent comparaître le 26 mai prochain devant la Commission des Relations ouvrières.

L'arrêt de travail, hier, avait été, semble-t-il, par MM. Mel Shipman, Victor Walker, Albert Gauthier et Otto Girard. Il aurait eu pour but de décider de l'attitude à prendre d'ici à la comparution devant la Commission.

QUEBEC M. Paul Rainville, conservateur du Musée, est décédé, hier Québec, 16. (P.C.) — La province de Québec vient de perdre un homme de lettres et critique d'art bien connu en la personne de M. Paul Rainville, conservateur du Musée de la province de Québec, qui a succombé, hier matin, à une crise d'angine, à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance. Il était âgé de 64 ans.

M. Rainville était conservateur du musée depuis 1941. Il était directeur de la Société zoologique de Québec, et officier de plusieurs associations des musées canadiens et américains.

M. Rainville était l'auteur d'un volume intitulé "Tibi" (carnet de sanatorium), composé durant son séjour au Lac-Edouard, ainsi que de nombreux articles de journaux, de revues et de magazines. Il était en outre un ardent sportif.

En 1911, il avait épousé Emma David, fille du sénateur L.O. David; il est le père de trois fils, le lieutenant d'aviation Guy Rainville, Louis et Pierre, qui servent tous trois dans l'aviation durant la dernière guerre, ainsi que d'une fille, Mme Raymond Bourbeau (Fernande). Il laisse également une sœur, Mlle Rachel Rainville, et un frère, M. Henri Rainville, de Los-Angeles, Calif.

Le sénateur Athanasie David était son beau-frère.

Garçonnet repêché dans le canal Lachine On a repêché, hier après-midi, dans le canal Lachine, à la hauteur de 990, rue Mill, le corps d'un garçonnet de 7 ans, Richard Collette, 635 rue de la Ferme, qui s'était noyé le 26 avril dernier; le bambin était tombé dans les eaux du canal près du tunnel Wellington, le samedi 26 avril, alors qu'il y lançait des cailloux.

Tout le mouvement ouvrier appuie la grève des employés de Dupuis Frères

Voilà ce que déclarent les chefs du cartel syndical de la province de Québec, MM. Picard, Provost et Vaillancourt — M. l'abbé Lafontaine expose le point de vue de l'Eglise en face de cette grève — Des sympathisants aideront ce soir les piqueteurs devant le magasin

Les trois principaux mouvements ouvriers du Québec appuient la grève des employés de la compagnie Dupuis Frères, Ltée. Hier soir, en effet, MM. Gérard Picard, Roger Provost et Philippe Vaillancourt, qui sont représentants de ces trois mouvements, l'ont déclaré tour à tour, à une assemblée des grévistes et à une assemblée de sympathisants. Par la suite, M. Philippe Girard, organisateur de la C.T.C.C., parlant à l'une de ces assemblées déclarait: "Cette présence conjointe des chefs des trois principaux mouvements ouvriers de la métropole pour soutenir les grévistes de Dupuis Frères marque une étape dans l'histoire syndicale de la province de Québec. Il est temps que le travail syndiqué s'unisse pour faire face aux menaces qui pèsent sur lui."

M. Gérard Picard Le président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a remercié les chefs ouvriers des autres fédérations du témoignage qu'ils apportaient par leur présence. Après avoir expliqué à grands traits les causes de la grève, M. Picard déclarait: "Seul le public peut faire gagner cette grève à brève échéance. Dupuis Frères tente d'amadouer le public en lui donnant en escompte une partie du salaire des employés; il faut que le public lui-même fasse cesser ce scandale de voir une maison, qui se dit catholique et canadienne-française, briser un syndicat lorsque celui-ci réclame la première convention collective en 84 ans."

M. Philippe Vaillancourt M. Philippe Vaillancourt, directeur régional du Congrès Canadien du Travail, (C.O.I.) prit ensuite la parole; après avoir assuré les officiers de la C.T.C.C. de l'appui des unions du C.C.T., il déclarait: "Nous considérons la cie Dupuis Frères comme faisant partie de ce groupe d'employeurs qui ne sont pas encore prêts à reconnaître le droit à la libre association pour leurs employés."

"Nous croyons également que la grève chez Dupuis Frères a une signification particulière. Elle passe aux Canadiens français nationalisés." (suite à la page 5)

Le ministre Gregg lance un appel en faveur de la paix industrielle

"Les relations humaines sont fondamentales; l'habileté mécanique n'a que peu à offrir", dit le ministre fédéral du Travail — 30,000 chômeurs à Montréal

Dans une brève allocution, devant les membres du comité consultatif de placement des employés de Montréal, l'hon. Milton F. Gregg, ministre fédéral du Travail, a insisté, hier, sur la nécessité de la paix et de la stabilité industrielles.

Les augmentations futures de la production, a-t-il dit, dépendront en grande partie des moyens que nous pourrions trouver de travailler ensemble, dans la cordialité. L'habileté mécanique n'a que peu à offrir, les relations humaines sont fondamentales.

M. Gregg était l'invité, hier, à l'assemblée annuelle du comité, tenue sous la présidence de M. Rod. Merrill, au club de Réforme.

L'assurance-chômage M. Gregg a expliqué les raisons d'être de la Commission d'assurance-chômage et du Service national de placement.

"La division de l'emploi de la Commission d'assurance-chômage est très active. Elle rend de 9 mai.

Un hôtel somptueux au coeur des Laurentides

● Vivre somptueusement meublé de divans et de fauteuils de luxe.
● Repas délicieux préparés par un chef de renom et servis par un personnel courtois.
● Chambres confortables et bien meublées.
CLIENTELE CHRETIENNE ET CHOISIE.

L'endroit idéal pour congrès, convention, repos, voyages de noces et vacances.

Retenez votre chambre en écrivant, télégraphiant ou en téléphonant.

L'HOTEL CHEZ MAURICE

Docteur Maurice FOIST, président.
Ste-Agathe-des-Monts, prov. de Québec, Canada
Téléphone: Ste-Agathe, 326

Philippe Beaudhien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL Ca. 5731

Nous nous ruinons à ruiner le monde

Un incident vient de se produire en France, qui met en cause la politique atlantique. Pierre de Grandpré, notre correspondant à Paris, qui dispose sur place de renseignements inédits, en parlera sans doute bientôt à nos lecteurs.

Le quotidien *Le Monde*, que le *New York Times* appelle "France's most famous newspaper", a publié un document secret, attribué à l'amiral Fechteler. *Le Monde* affirme que des sources très sûres lui ont transmis ce papier, et croit à son authenticité.

L'amiral Fechteler, chef des opérations navales aux Etats-Unis, prétend (à supposer que le document soit de lui) que la guerre en Europe est inévitable d'ici 1960. Il ajoute que l'Europe sera probablement vaincue en trois jours et occupée. Les Américains devront ensuite la libérer par une offensive partie de la Méditerranée. Belle perspective pour l'Europe!

Ce mémoire est-il authentique? L'amiral Fechteler le nie (de même que les officiels de Grande-Bretagne et des Etats-Unis). Mais le document serait de lui qu'il ne saurait en avouer la paternité: la question reste donc ambiguë, du moins d'après les renseignements que nous possédons.

Ce qui est significatif en tous cas, c'est qu'un journal comme *Le Monde* l'ait pris au sérieux. Car ne comparez pas le successeur du vieux *Temps* avec un journal à sympathies communistes. Les agences elles-mêmes le classent comme "conservateur"; ce qui, il est vrai, dans le vocabulaire politique et social de l'Europe ne signifie pas que *Le Monde* partage les idées de M. Taft ou de M. Drew; mais les conservateurs européens sont en avance sur tels de nos "progressistes"... Le grand quotidien français est lu par une bourgeoisie sérieuse, où les hommes d'affaires dominent.

On trouve dans *Le Monde*, auquel M. Etienne Gilson a souvent collaboré, un effort de renouvellement dans la lutte contre le communisme. On y trouve avant tout une horreur de la guerre et une volonté systématique de l'éviter. Ses rédacteurs ne croient pas au pacifisme intégral, ils ne demandent pas le désarmement pur et simple; mais ils estiment que le surarmement n'est pas une solution: d'abord parce qu'il appauvrit des nations déjà affaiblies par deux conflits; ensuite parce que, historiquement, les courses aux armements ont toujours conduit à la guerre. Enfin *Le Monde*, malgré sa solidarité profonde avec l'Occident, ne subit pas l'envoûtement des propagandes. Il ne croit pas qu'une chose soit vraie simplement parce que le *State Department* ou la *Voice of America* l'ont affirmée: il examine, il pèse.

Il vient donc d'estimer possible que les Etats-Unis croient la guerre inévitable, l'Europe indéfendable, et nécessaire une reconquête "libératrice" dans le genre de celle que subit la Corée.

Ignorez si *Le Monde* a tenu compte d'un discours prononcé il y a quelque temps par le juge William O. Douglas, de la Cour Suprême des Etats-Unis.

C'est le réquisitoire le plus puissant que nous ayons lu contre la politique américaine. Il est formulé par un Américain de vaste

CONSEIL DE REVISION

Les rapports internationaux s'améliorent de jour en jour, le temps est proche où il conviendra de réviser les définitions données dans les dictionnaires. Nous conseillons les suivantes:

Passport diplomatique. — Désigne à l'attention des autorités son porteur; celui-ci est considéré comme suspect et pris en filature dès qu'il franchit les frontières; ses bagages sont minutieusement fouillés et ses papiers personnels décryptés;

Ambassadeur. — Individu dangereux. Est mis en résidence surveillée dans la ville où on lui a assigné domicile. Ne doit avoir aucun contact avec la population civile. Ne peut se déplacer que sous le contrôle de la police et après avoir demandé l'autorisation. Dans aucun cas ne doit s'écarter de sa résidence de plus de 1.500 mètres;

Lettres de créance. — Fiche anthropométrique permettant d'identifier les individus en question. Celui-ci sont accablés après qu'en présence du chef de l'Etat ils ont prouvé



ALLEMAGNE DE L'EST - ET DE L'OUEST NOT BORD

Lettres au "Devoir" TOUJOURS LES CANTIQUES

Monsieur le Directeur,

Afin d'établir définitivement des positions qu'on n'a pas voulu voir, il m'est agréable de dire que le suis autant d'accord avec l'abbé L. Girard (cf. "Proces des cantiques traditionnels", 8-V-52) qu'en désaccord avec le rédacteur de l'Ami du Clergé.

Je ne m'explique vraiment pas qu'une revue ecclésiastique puisse affirmer par exemple:

1 — que les "caractères de la musique religieuse n'ont rien d'absolu"; Saint Pie X affirme qu'ils sont trois: sainteté, art véritable; universalité;

2 — qu'une "oreille du XXe siècle n'est pas une oreille de moyen âge", voulant insinuer par là que le critère de Pie X — "Le Chant grégorien est le modèle suprême de la musique sacrée" — est faux et dénué. Peut-on me dire dans ce cas, pourquoi l'Eglise parle encore le latin, langue morte? Et pourquoi Elle tient à des rubriques souvent encore plus anciennes? Bien plus, si une oreille du XXe siècle n'est pas moyenâgeuse, elle n'est pas non plus, XVIIIe ou XVIIIe siècle. Le sophisme n'est pas, et l'argument en porte-faux se retourne contre les mauvaises cantiques de cette époque qu'on tient tant à conserver;

3 — qu'on puisse affirmer que ce soient "surtout les paroles d'une oeuvre musicale qui la classent liturgique ou non". Et alors, l'orgue, on peut jouer ce qu'on veut. Et St. Emmentine le cardinal Villeneuve a eu tort de proscrire "L'Ave Maria" de Schubert, celui de Gounod! etc... les paroles y sont pourtant fort religieuses! Et puis, si les paroles spécifient le genre et que la musique n'a qu'un rôle d'arrière-plan — Pie X a pourtant dit: "La musique doit être l'âme et le corps de la liturgie" — pourquoi, tient-on à ces mélodies que les musiciens s'accrochent à trouver indignes du Temple?

L'Ami du Clergé enfin — on pourrait aussi reprendre toutes et chacune de ses affirmations — dit qu'il n'appartient pas au religieux de former le goût musical du peuple. Peut-être bien! Mais je ne crois pas qu'il lui appartienne non plus, de le déformer.

Non, tout ceci n'est que prétextes et excuses. Pie X avait dit: "préjugés qui s'insinuent et puisent maintiennent avec tenacité même auprès des personnes graves et pieuses."

Dans cette correspondance sur les "vieux cantiques" et sur la musique à l'Eglise, on m'a trouvé "petard", "injurieux", "charbonnier". Je crois, Monsieur le Directeur, décidément, qu'aucun de mes jugements n'a besoin d'être atténué.

Il me reste à vous remercier de votre libre hospitalité.

Bien à vous,

Lucien BROCHU.

Québec.

"PENSER CHRETIENEMENT NOTRE TEMPS" (II) Le vrai problème chrétien par le chanoine Jacques LECLERCQ

Voici la deuxième partie d'une étude reproduite de la revue ECCLESIA, et dont le début a paru hier.

L'examen objectif des faits aboutit donc à constater que l'Eglise et le communisme se rencontrent de biais. Le problème qui domine tous les autres pour le catholique n'existe même pas aux yeux du communiste. De face, le communisme s'oppose au capitalisme; lui dispute le terrain qu'ils convoitent tous deux, celui des valeurs économiques-politiques. Le communisme ne s'occupe de l'Eglise pour la combattre que dans la mesure où elle lui paraît une complice du capitalisme; mais c'est au capitalisme qu'il en veut, au capitalisme qui est, à ses yeux, une réalité redoutable, non à la religion qui n'est en elle-même qu'une bulle de savon.

L'esprit chrétien

Tout autre est l'esprit chrétien. L'objet du christianisme est ce que Dieu; le message du Christ est avant tout révélation de la paternité divine, impliquant en Dieu un amour ineffable par lequel il veut sauver l'humanité; et l'aspect positif de ce salut consiste à unir l'homme à Dieu par l'infusion en lui de la grâce portuse de l'amour divin qui transforme tout le monde en Dieu. Dans la mesure où les hommes participent à l'amour divin, un esprit de fraternité se développe en eux, éliminant la lutte des convoitises, des orgueils et des egoïsmes, pour réaliser sur terre une cité de Dieu, dominée par l'amour et conduisant à la cité éternelle où l'amour s'épanouit dans l'unique amour répandu de Dieu à ses créatures.

Le problème chrétien est donc d'abord de la conversion des âmes au Christ, ensuite de la réalisation de la vie du Christ dans les hommes. Et c'est ici qu'apparaît la question sociale: le chrétien, dans la mesure où il est intègre, est un assoiffé de justice et de charité.

Le problème chrétien est donc avant tout un problème de conversion des âmes; le problème communiste, comme le problème capitaliste, un problème d'organisation économique-politique. Et quand on parle d'âme, le mot a une résonance profondément personnelle; il s'agit d'un problème qui se pose à chacun en particulier.

La fête de l'Ascension

Le 22 mai prochain, l'Eglise célèbre la fête de l'Ascension. C'est une fête d'obligation qui exige de tous les fidèles, comme les dimanches, l'assistance à la messe et l'abstention des oeuvres serviles. Le commerce n'est pas permis ce jour-là. Se rendent donc coupables de manquements à la loi ecclésiastique tous les catholiques qui, sans raison légitime, n'observent pas ce précepte. Combien de nos coreligionnaires, que la persécution asservit en tant de pays ou qui vivent dans des milieux protestants, trouvent notre situation privilégiée! Nous serions coupables de ne pas en profiter, de laisser périr nos droits, de contraindre nous-mêmes par nos propres défaillances à leur disparition. Nos fêtes d'obligation sont en danger. Affermissons-les, d'abord par une observance personnelle, aussi complète que possible, puis par l'adoption de mesures qui, sans rien imposer d'injuste à la minorité, fassent disparaître les obstacles à la pratique de notre religion. — (La Ligue du Dimanche.)

La Bible vous parle

L'homme charitable fait du bien à bon escient, mais l'homme cruel afflige sa propre chair. Le méchant fait un travail trompeur, mais celui qui sème la justice a une récompense assurée. (Prov. 11, 17-18)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

BLOCS-NOTES

Bien pris qui croyait prendre

Le général Clark, qui commande en Corée à la place du général Ridgway, vient de répudier l'accord conclu entre le général Colson et les prisonniers de guerre communistes pour la libération du général Dodd. Cette décision n'a surpris personne: dès la libération du général Dodd, il était prévu que l'état-major américain refuserait de remplir les engagements et d'honorer la parole du général Colson.

On se croirait en pleine représentation d'opérette. C'est probablement un fait unique dans les annales militaires qu'un général se fasse kidnapper par des prisonniers de guerre et retenu en captivité durant soixante-dix heures. C'est le cas de rééditer la phrase de La Fontaine: "Bien pris qui croyait prendre".

L'accord signé par le général Colson contient plusieurs admissions troublantes: les forces des Nations Unies auraient tué ou blessé plusieurs prisonniers de guerre; elles procéderaient à des interrogatoires forcés ayant pour objet de convaincre les prisonniers communistes de refuser le rapatriement en Corée du Nord ou en Chine rouge.

Ce texte a-t-il été signé aux seuls fins d'obtenir la libération du général Dodd et avec la certitude qu'il serait démenti par l'autorité supérieure? Est-il l'admission de sévices et de pressions qui auraient été vraiment exercés?

Nous ne saurons probablement jamais la fin fond de l'affaire. Les deux parties interpréteront les faits à leur manière, la propagande s'en emparera et le public des deux côtés du rideau de fer ajoutera foi à la version officielle.

L'incident démontre qu'il n'est pas facile, même avec les moyens de communication dont nous disposons de nos jours, de connaître la vérité. Ces deux gratuits absorbent

prestige. Le juge Douglas a voyagé par le monde. Il a consacré deux livres aux choses qu'il a vues sur place en Asie. On a songé à lui comme candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis.

Qu'a dit le juge Douglas, dans ce discours de Philadelphie sur lequel nos agences de presse ont fait silence (l'Action nationale de mai le reproduira presque intégralement)? Sa thèse rend plausible le document publié par *Le Monde*.

Le juge Douglas estime qu'aux Etats-Unis on ne pense plus désormais qu'en termes militaires. La politique et la diplomatie sont écartées. Le militaire domine.

Quand les chefs d'Etat américains examinent une carte d'Asie, ils ne songent pas aux peuples, ils oublient les aspirations nationales qui travaillent ces grands pays, ils pensent le moins possible à leurs misères. Ils cherchent des bases militaires. Ils notent des alliances avec les gouvernements actuels qui, à quelques exceptions près (Nehrou, Mossadegh), sont des gouvernements pourris.

Dans ces régions, le nom des Etats-Unis est devenu synonyme de force. On associe Washington, non à des idées, non pas à la lutte contre la misère, mais à la puissance des canons. Et comme l'Asie latine est secouée par un désir frénétique de libération et d'égalité, les Etats-Unis sont de plus en plus craints, de plus en plus haïs. (Notez que je résume toujours le juge Douglas, qui parle de ce qu'il a vu).

Le résultat, c'est que sans tirer elle-même un seul coup de canon, la Russie remporte victoire sur victoire. Et les Etats-Unis, malgré leurs générosités passées, malgré leur actuelle guerre de Corée où ils perdent des milliers d'hommes et des milliards, n'ont subi jusqu'ici que des revers.

Ainsi, penser le monde en termes uniquement militaires aboutit à des défaites militaires et à des reculs universels. L'Asie est sur le bord de la révolution; nous nous battons en Corée, nous nous battons économiquement contre l'anticommuniste Mossadegh, nous soutenons mal Nehrou — nos seuls alliés possibles. Hypnotisés par l'Armée rouge — qui est une terrible réalité —, nous négligeons l'autre arme de la Russie, arme autrement dangereuse à l'heure actuelle: la révolution, qui exploite la misère.

Puisque dans le monde d'aujourd'hui, deux hommes sur trois ne mangent pas à leur faim; et non seulement ils ne mangent pas à leur faim, mais ils deviennent conscients de leur misère et veulent s'en libérer.

De sorte qu'une politique fondée exclusivement sur la force en arrive à devenir une politique de faiblesse: des deux côtés de l'Océan, l'européen *Monde* et l'Américain Douglas le proclament chacun à leur manière.

Mais nous surarmons. Nous avons des budgets militaires insensés. Nous aidons peu les nations sous-alimentées et sous-équipées. Nous nous ruinons à ruiner le monde. Et quiconque le dit passe pour communiste!

André LAURENDEAU

L'ACTUALITÉ

L'administration du Sénat...

Le député socialiste de Moose Jaw, M. Ross Thatcher, continue à formuler des suggestions concrètes pour amener le gouvernement à réduire les dépenses. Cette semaine, il s'en est pris aux dépenses inutiles qu'il a cru découvrir dans l'enseignement du Parlement. Sous le nez même de quelque 260 députés et 80 sénateurs, de dire M. Thatcher, on pratique le double emploi d'une façon qui est vraiment incompréhensible.

Et le député de l'Ouest s'est mis en train d'énumérer les différents services qui se trouvent ainsi doublés. A l'entree du sous-sol, on trouve le bureau de postes des Communes et vingt pieds plus loin le bureau de postes du Sénat. Un peu plus loin, on trouve le salon de barbière de la Chambre et un peu plus loin le salon de barbière du Sénat. Il y a deux services de police, deux salles de lectures où l'on trouve les mêmes journaux et les mêmes revues, deux équipes de messagers qui ont chacune leur salle commune, deux équipes distinctes de sténographie, deux magasins de papeterie.

M. Howe, qui remplaçait ce jour-là le premier ministre, s'est efforcé de décharger la responsabilité du gouvernement en disant que ces deux personnels distincts dépendaient, l'un du Sénat, l'autre de la Chambre des Communes. Et il n'a pas voulu se mettre le doigt entre

Les accidents de travail sont encore trop nombreux au Québec

Me Joachim Grenier l'affirme au banquet de l'Association québécoise pour la prévention des accidents industriels — Causerie de M. Arthur Secord — Remise de nombreux trophées et certificats

"Au cours des 10 dernières années, où notre industrie a connu sa plus grande expansion, les accidents de travail ont augmenté de 8 p.c. dans le Québec. En regard de notre expansion industrielle, au taux bien plus élevé, cette hausse des accidents ne paraît pas déconcertante; mais nous persistons à croire qu'elle aurait dû être encore bien moins forte."

C'est ce que faisait, hier soir, observer Me Joachim Grenier, président de la Commission provinciale des accidents de travail, au banquet annuel de l'Association québécoise pour la prévention des accidents industriels. Et d'ajouter que, pour les seuls 4 premiers mois de l'année courante, la commission a reçu 26,956 réclamations d'ouvriers en compensation pour des accidents de travail, soit une hausse de 2.41 p.c. sur la même période de 1951.

Me Grenier a aussi rappelé que, depuis le 1er février, le taux des compensations a été haussé de 66 à 70 p.c. d'un salaire maximum lui-même relevé de \$2,500 à \$3,000. Les compensations toutefois, continuent d'être basées sur les cotisations versées, d'où la nécessité d'un nouvel effort pécuniaire pour les entreprises intéressées.

Me Grenier avait été présenté à l'auditoire par M. Armand Desrochers, trésorier de l'association et vice-président des National Breweries. Le président de l'A.Q.P.A.T., M. Kirkpatrick, avait ouvert la soirée en signalant aux assistants, plus d'un millier, que leur association compte maintenant 17,000 firmes-membres.

M. Kirkpatrick avait ensuite remis d'un certificat du Wise Owl Club à l'ouvrier Raymond Auclair, de la compagnie Allis-Chalmers, pour avoir évité la perte presque totale de sa vision, lors d'un accident.

DEUX ACTIONS EN DOMMAGES PRISES...

(Suite de la page 3)

tion est "fausse, mensongère, libelleuse et diffamatoire, en prétendant que la réduction de 20% sur les marchandises vendues par la requérante est un trompe-l'œil, alors qu'en réalité la requérante a véritablement accordé un escompte réel de 20% sur tout achat transigé avec le public acheteur, que cette déclaration est, également fautive, mensongère, libelleuse et diffamatoire lorsqu'elle laisse croire que des employés de la requérante ont informé les intimés que les marchandises sur lesquelles la requérante a accordé une réduction de 20% pendant la nuit de samedi le 3 mai, tout le dimanche et toute la nuit du 4 mai, pour faire croire au public acheteur à un faux rabais de 20%."

La compagnie soutient catégoriquement, dans sa requête en injonction, qu'elle n'a jamais majoré ses prix depuis l'arrêt de travail et qu'elle a toujours maintenu et accordé en fait un véritable rabais de 20% à tout le public acheteur qui l'a encouragée depuis.

Considérant la circulaire du Syndicat national des menuisiers charpentiers, affilié au Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal, comme une atteinte à sa bonne renommée, à sa réputation d'intégrité, à son achalandage, et une entrave à ses ventes actuelles et potentielles, Dupuis Frères Limitée estime que l'écrit du syndicat est également dangereux, tendancieux, illégal, séducteur, libelleux et diffamatoire, lorsqu'il demande à tous les messieurs et les dames qui peuvent aller au magasin des lundis, le 12 mai 1952, d'intimider, troubler, harasser les commis et gérants.

Dans la circulaire signée par l'un des intimés, M. P. Ethier, on lit également le passage suivant: "Cette grève est ni plus ni moins la grève des Canadiens français bien pensants. De l'issue de cette grève dépendra l'avenir de vos enfants. Il faut à tout prix que cette grève qui est juste et 'légitime' et les droits des employés qui n'ont pas été respectés par leur employeur qui prend toutes sortes de tactiques pour étouffer les efforts de ses employés, soit gagnée coûte que coûte."

Toujours selon la requête de Dupuis Frères Limitée, cette dernière déclaration est fautive et mensongère, les droits des employés de la requérante ayant été respectés par cette dernière dans la plénitude de l'application des lois de la justice, de l'équité et de la bonne conscience, ladite requérante n'ayant d'ailleurs employé aucune tactique pour étouffer les efforts de ses employés, mais seulement exercé ses droits par tous les moyens légaux et permis en pareil cas; de plus, cette déclaration vise à intimider et à tromper les citoyens canadiens de langue française parmi lesquels la requérante a toujours recruté la majorité de ses clients, et elle cause à cette dernière un préjudice, des dommages exemplaires aussi bien que réels et pécuniaires.

La deuxième action

La seconde requête et la nouvelle demande en injonction primaire et interlocutoire ont été accueillies tard cet après-midi par S. H. le juge Edouard Fabre-Survery.

Dans sa requête, la maison Dupuis allègue que depuis le commencement de la grève les intimés ci-dessus se sont systématiquement et illégalement concertés pour conduire une campagne d'injures, de dénigrement, de menaces et de calomnies dans le but bien arrêté d'éloigner sa clientèle et de l'empêcher de poursuivre ses opérations commerciales ordinaires. Elle accuse en particulier:

1. — René Rocque d'avoir en plusieurs circonstances déclaré que la maison Dupuis mentait et frontalement au public dans l'exposé des faits en rapport avec ses employés;
2. — Le Syndicat National des Employés du Commerce de Montréal d'avoir fait publier, sous le titre "Pourquoi ils sont en grève" un pamphlet entaché d'erreurs, de faussetés et d'injures;
3. — Les intimés d'avoir empêché par des moyens illégaux des employés qui ne font même pas partie du syndicat de retourner à leur travail;
4. — Philippe Girard, au cours

L'O.N.U. n'a pas de leçons à donner à la Belgique

Au sujet du Congo belge

"Ce n'est pas aux Nations Unies de nous donner des leçons sur la manière de développer le Congo belge", a déclaré, hier soir, M. Albert Moulart, chef de la délégation belge à la conférence du caoutchouc d'Ottawa, M. Moulart portant la parole à l'issue du dîner annuel de l'Association Belge-Canadienne au Cercle universitaire.

"Plutôt que de s'intéresser au Congo, a précisé le conférencier, les Nations Unies devraient s'occuper un peu de 'ses gens' dont le sort n'est pas tellement enviable aux Etats-Unis". M. Moulart faisait allusion aux Noirs du sud.

Au Congo, a-t-il dit, personne ne se livre actuellement à des querelles et les ennemis électoraux. La population du Congo compte 12 millions d'indigènes et 50,000 Blancs.

M. Moulart a expliqué qu'il "faut aller lentement" avant d'accorder aux indigènes les droits dont jouissent les nations civilisées.

Elections

Les élections de l'Association ont eu lieu quelques heures plus tôt. Le Dr Eudore Dubeau a été élu président. Ont été nommés administrateurs, MM. Aquila Dehauffe, Jean Berne, Frédéric De Vos, Jules Dupré, Antonio Garneau, Guillaume Gill, Marcel Kitle, Nelson Magny, Honoré Parent, Fernand Rochon et Jean Thys.

A la table d'honneur, on remarquait notamment le consul de Belgique à Montréal et Mme Jean Querton, et M. Henri Laureys, diplomate canadien, qui a présenté le conférencier.

d'une assemblée des grévistes, le 6 mai 1952, d'être revenu sur les instructions préalablement données aux grévistes d'importuner et de troubler, surtout durant la nuit, les gérants ou chefs de départements, au moyen d'appels téléphoniques répétés;

5. — Les intimés ou des personnes sous leur contrôle:

- a) d'avoir, dans leur poursuite de desseins illégaux, pratiqué et de continuer de faire de l'agitation, de l'intimidation, des menaces, allant jusqu'à violer les droits de propriété;
- b) le ou vers le 1er mai 1952, d'avoir brisé des vitres de l'immeuble du Comptoir postal au moyen de projectiles;
- c) le ou vers le 5 mai 1952, d'avoir brisé des cadenas servant à barrer les portes de clôture qui entourent le Comptoir postal;
- d) d'avoir obstrué et empêché l'entrée et la sortie libres de l'immeuble du Comptoir postal au moyen d'actes de violence, d'intimidation et de menaces.

6. — Le ou vers le 8 mai 1952, au numéro 1841 de la rue Champlain, les intimés ou plus particulièrement Marcel Lanouette, René Rocque et René Ouellette d'avoir illégalement pénétré sur les terrains de la requérante, d'y faire de l'intimidation, de menaces et de violence, en brisant les vitres des camions qui tentaient d'entrer ou de sortir du poste de livraison et de garage;

7. — Le 9 mai 1952, dans le but de créer une panique et un drame, par des personnes agissant sous leur contrôle, d'avoir déposé des souris dans le magasin et d'y faire éclater des pétards aux fins d'effrayer le personnel et la clientèle;

8. — Le 10 mai 1952, sous les ordres et le contrôle des intimés, mais plus particulièrement d'Agnes Fournier et d'Yvan Legault, d'avoir amené au magasin une centaine de personnes pour chanter et crier des injures à la clientèle, aux employés et à la direction aux fins de causer du tumulte, etc.

Dans sa requête, la maison Dupuis demandait une injonction interdisant aux intimés:

- a) de mener toute campagne d'injures, d'insultes, de dénigrement, de menaces et de calomnies à l'endroit de la requérante;
- b) de diffuser par la parole, par écrits, pamphlets ou autres, des assertions et déclarations erronées, mensongères, injurieuses et fausses, à l'endroit de la requérante;
- c) de nuire, d'importuner et troubler durant la nuit et le jour, par tout moyen que ce soit, les officiers, les gérants, les chefs de départements et employés quelconques de la requérante;
- d) de pénétrer sur les terrains, les établissements et autres propriétés de la requérante, d'occuper de quelque façon ces derniers et d'en prohiber ou empêcher l'entrée et la sortie à qui que ce soit ou à quoi que ce soit;
- e) d'empêcher la requérante d'user et de disposer de ses biens comme elle l'entendra et suivant la loi;
- f) de menacer, d'intimider et suivre qui que ce soit ayant affaire à la requérante, à ses officiers supérieurs, son personnel administratif et ses autres employés de quelque nature qu'ils soient;
- g) de faire aucune démonstration et de poser aucun acte de nature à engendrer du désordre, à créer de l'effroi et de la panique au sein du personnel et de la clientèle dans les établissements de la requérante;
- h) de menacer de se porter à des méfaits et d'autres actes illégaux et répréhensibles à l'égard des biens de la requérante;
- i) de menacer, d'intimider ou autrement ennuier toute personne qui travaille, qui voudrait commencer à travailler ou voudrait travailler pour le compte de la requérante, en quelque endroit que ce soit;
- j) d'inciter, encourager, aider, conseiller, suggérer, autoriser ou autrement amener qui que ce soit à causer l'un ou l'autre des actes ci-haut mentionnés ou tous autres actes illégaux à l'endroit des personnes ci-dessus mentionnées, de même qu'à l'endroit de la requérante.

TOUT LE MOUVEMENT OUVRIER APPUIE...

(Suite de la page 3)

tes un point d'interrogation qu'il était temps de poser. Ils doivent comprendre que s'ils n'appuient pas le mouvement ouvrier, le nationalisme est voué à un échec. Il est temps qu'on enlève son masque à la compagnie Dupuis Frères et qu'on comprenne que les capitalistes canadiens-français ne valent pas mieux que les capitalistes d'autres races."

M. Vailancourt déclara par la suite que les unions affiliées au C.C.T. étaient prêtes à donner tout l'appui nécessaire, "même physique, s'il le faut", aux grévistes de Dupuis Frères afin qu'ils remportent la victoire.

Le point de vue de l'Eglise

Parlant ensuite, M. l'abbé Charles Lafontaine, aumônier du Conseil central des Syndicats Nationaux de Montréal, disait: "Beaucoup de gens nous demandent ce que pense l'Eglise de la grève chez Dupuis Frères."

L'Eglise pense qu'une grève est légitime lorsqu'elle satisfait à quatre conditions: 1) Une cause juste; 2) Le recours préalable à tous les autres moyens; 3) Le respect de la propriété et de la personne du patron; 4) Une chance de succès.

"Vous pouvez constater par vous-même que la grève chez Dupuis est juste et légitime. M. le cardinal Pichette, représentant des évêques auprès des syndicats dans la province, n'a pas hésité à le dire. Les ouvriers de Dupuis Frères ont été très patients. Ils ont attendu pendant 25 ans et négocié pendant 14 mois. Ils ont épuisé toutes les procédures légales. Jusque-là ils n'ont eu recours qu'à des moyens parfaitement moraux. La grève a des chances de succès tant que les ouvriers sauront demeurer solidaires."

"La grève chez Dupuis Frères est une étape, un des cahots de l'évolution sociale nécessaire qui doit s'accomplir dans le Québec. Je ne crois pas que ce soit reconnaître le syndicalisme que de multiplier les procédures légales, et tous les autres obstacles pour empêcher la conclusion d'une convention collective de travail."

"J'ai suivi de près jusqu'ici les grévistes dans leur action et je suis convaincu qu'ils ont raison."

Avis de décès

ARCHAMBAULT. — A Montréal, le 15 mai 1952, à l'âge de 69 ans 8 mois, est décédé Corinne Gagnon, épouse de feu Louis-Henri Archambault, ex-secrétaire de la Commission des ports nationaux de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi, le 19 courant, Le convoi funéraire partira de sa demeure no 4046 ave Maplewood, apt. 4, à 9 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOHEMIER. — A Montréal, le 15 mai 1952, à l'âge de 88 ans, 6 mois, est décédé, Blanche Rhéaume, épouse du docteur Pierre-S. Bohémier. Les funérailles auront lieu lundi, le 19 courant, Le convoi funéraire partira de sa résidence, no 922 rue Cherrier, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de St-Agathe-des-Monts, Co. de Terrebonne, où un libre sera chanté à 11 h. 30 et lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY. — A Montréal, le 15 mai 1952, à l'âge de 59 ans, est décédé Albert Lemay, époux d'Anna Lavoie et frère de M. l'abbé Augustin Lemay, curé de la paroisse Ste-Madeleine-Sophie. Les funérailles auront lieu lundi, Le convoi funéraire partira du no 842 boul. Gouin est, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de St-Rose, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

...depuis 1892



"En vieille maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"

"TRANCHEMONTAGNE"

(Les fils d'Alfred Bernier)

TEXTILES EN GROS

459 St-Sulpice, Montréal

RE. 4428

• PORTES UNIC

• BOIS DE CONSTRUCTION

• PLANCHES MURALES

• CONTRE PLAQUÉS

• PIN SÉCHÉ

• FINITION

EX. 6575 • PLANCHER

• ETC.

SHEARER

LUMBER CO.

2571 COTE DE LIESSE MTL.

Exposition missionnaire à St-Nicolas d'Ahuntsic

Le Cercle Marie de St-Julien tiendra une exposition les samedi, dimanche, lundi 17-18-19 mai, dans la salle paroissiale de l'église de St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le public est invité à venir voir le travail admirable que ce cercle fait pour les prêtres des Missions étrangères de Pont-Viau.

L'entrée est libre. Portes ouvertes de 2 à 10 hres.

Le Cercle Marie de St-Julien tiendra une exposition les samedi, dimanche, lundi 17-18-19 mai, dans la salle paroissiale de l'église de St-Nicolas d'Ahuntsic.

Plusieurs autres orateurs prirent également la parole aux deux assemblées. Signalons en particulier M. Claude Jodoin, vice-président du Congrès des métiers et du travail du Canada; M. Chuck Taylor, représentant des étudiants de l'Université McGill; M. Horace Lavergne, président du Conseil central, et M. Angelo Forte, agent d'affaires de la Fédération du vêtement.

M. Jodoin annonça que le Conseil des métiers et du travail de Montréal, dont il est le président, avait hier soir même adopté une résolution pour appuyer les grévistes et demander aux membres de boycotter Dupuis pour la durée de la grève.

Assemblée enthousiaste

Plus de 1,000 grévistes ont envahi, hier soir, la salle de l'Apostolat liturgique, pour recevoir les encouragements des officiers du cartel ouvrier. Comme les représentants du cartel ont dû prendre la parole à une assemblée de syndiqués à la salle St-Stanislas, avant de rendre visite aux grévistes, ces derniers ont attendu avec la patience et la gaieté qui les caractérisent depuis le début de leur grève; une gaieté vraiment surprenante si on considère que l'arrêt de travail dure depuis 12 jours.

Pendant ce temps une foule enthousiaste de quelque 800 sympathisants était réunie en la salle St-Stanislas. L'atmosphère était également chaude et cordiale. Le clou de cette soirée fut la suggestion faite par une personne de l'auditoire demandant à tous les ouvriers organisés de la métropole d'aller, vendredi soir, prier main-forte aux piqueurs chez Dupuis Frères.

Les techniciens des raffineries de Montréal-Est fondent une section

Ils demanderont leur affiliation à l'Institut chimique du Canada — Pour jouer un plus grand rôle dans le développement de l'industrie pétrolière du Canada

L'industrie du pétrole a fait de tels progrès au cours des dernières cinq années et son avenir est si encourageant que l'on a décidé au cours d'une réunion des techniciens des raffineries de Montréal-Est hier soir de fonder une section du pétrole avec affiliation à l'Institut Chimique du Canada.

Sous la présidence de M. G. Davidson, les quelques centaines de techniciens présents ont tout d'abord entendu une conférence très intéressante de M. John Fairlie, gérant du service de coordination et d'économie de la compagnie Imperial Oil, et ont ensuite jeté les bases d'une association dont le but principal sera de venir en aide à ces experts dans le domaine du pétrole et, ainsi, de prêter main-forte au développement de l'industrie pétrolière au Canada.

M. Napoléon Courtemanche, maire de Montréal-Est, qui a été largement responsable du développement industriel de sa municipalité, a promis toute sa collaboration et a fait savoir aux membres de ce nouvel organisme qu'ils pourraient toujours compter sur l'aide des autorités municipales de Montréal-Est.

M. Jodoin annonça que le Conseil des métiers et du travail de Montréal, dont il est le président, avait hier soir même adopté une résolution pour appuyer les grévistes et demander aux membres de boycotter Dupuis pour la durée de la grève.

A la suite de brèves allocutions du docteur Pierre Gendron, de M. Davidson, du docteur D. M. Morrison, membre de l'Institut pétrolier, et de plusieurs chefs d'industrie de Montréal-Est, l'on a nommé un comité intérimaire dont la tâche sera de mettre sur pied une association qui comptera comme membres tous les techniciens du pétrole dans Montréal et même dans toute la province. Les réunions auront lieu à l'usine de la compagnie Shell, rue Sherbrooke est.

Dans sa causerie, M. Fairlie a rappelé les progrès renversants de l'industrie pétrolière au Canada. De fait, d'ajouter M. Fairlie, la consommation d'essence a augmenté de 64 pour cent depuis 1945. Par contre la consommation aux Etats-Unis s'est accrue de 85 pour cent.

Ce qui veut dire qu'actuellement, la consommation par tête au Canada est de 10.7 barils, en comparaison avec 16.6 aux Etats-Unis, de dire M. Fairlie, "Sans faire de prédictions, nous pouvons cependant espérer que la consommation par tête sera de 13 barils en 1955."

M. Fairlie a aussi déclaré que le jour viendra bientôt où la production de produits pétroliers au Canada sera suffisante pour prendre soin de la demande canadienne. "Nous avons dépendu entièrement des Etats-Unis pendant des années mais il n'en sera pas ainsi dans peu de temps. Nous nous suffirons à nous-mêmes", a dit M. Fairlie.

Cette suffisance deviendra possible par l'installation des oléoducs, d'un océan à l'autre. Et avec les réserves incommensurables de ressources naturelles qui sont déjà découvertes, l'économie du pays est dans une situation très encourageante.

THÉ "SALADA"

Avez-vous essayé LE CAFÉ "SALADA" ?

"Nettoyée Peinturée ET LES COMPTES

Tous payés Les Plans Personnels nous ONT AIDÉS À ÉPARGNER"

Voilà ce que Jean Lacroix et sa femme diront avant un mois! Tout cela, parce qu'un jour — il y a un peu plus d'un an — il se procura à la Banque de Montréal une brochure toute récente. Ce petit livre contenait la réponse aux nombreux problèmes financiers qui les tracassaient.

Ils y apprirent, entre autres choses, comment tirer mieux parti de leur revenu... comment préparer un plan personnel qui leur donnât l'entière maîtrise de leur argent. En suivant ce plan personnel, ils constatèrent qu'ils pouvaient faire face à la hausse des prix avec leur revenu actuel et épargner encore, en vue de faire réparer et rafraîchir la maison.

Le titre de cette brochure est: *Plans personnels*. Elle peut vous aider, vous aussi, vous apprendre à en mettre plus à votre compte d'épargne à la fin du mois. Pourquoi ne pas faire un vrai bon coup maintenant?

Venez chercher votre exemplaire aujourd'hui même, ouvrez un compte et commencez à épargner suivant cette méthode scientifique mais entièrement personnelle. Vous serez surpris et content des résultats.



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

Il y a 53 SUCCURSALES de la B de M pour vous servir dans le district de MONTRÉAL

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1859

AUTOUR DU FOYER

Élégantes et pratiques TABLES EN CONTRE-PLAQUÉ

pouvant mesurer jusqu'à 4' x 8'. Dimensions commodées: 14" de large; 26" de long; 22" de haut. Une table à café peut n'avoir que 16" de haut. Dessus et côtés: contre-plaqué de 3/4"; pour une grande table: contre-plaqué de 1/2". Pattes: 2" x 2"; amincir vers le bas.



ÉTAGÈRES et BIBLIOTHÈQUES

faites de planches de 3/4" ou de 1". Extrémités en pin de 1". Avant d'acheter les tablettes, vérifiez la hauteur des livres.



La modération est le trésor du sage

VOLTAIRE

LA MAISON SEAGRAM

L'HOMME QUI PENSE À DEMAIN PRATIQUE LA MODÉRATION AUJOURD'HUI



"MA VIE EST UNE CHANSON"... Avec une pléiade de vedettes: June Allyson, Perry Como, Judy Garland, Lena Horne, Gene Kelly, Mickey Rooney, Ann Sothern, Cyd Charisse, Janet Leigh, Mel Tormé, Vera Ellen (etc.). Vous en aurez plein les yeux et plein des oreilles. Au Champlain, à compter d'aujourd'hui.

LE FESTIVAL DES CLASSIQUES DEBUTE SAMEDI

Les amateurs de cinéma auront l'occasion unique et rêvée de voir à raison de deux films chaque soir les dix-huit réalisations qui ont fait époque au cours de la dernière décennie. La coquette ville de Saint-Laurent a acquis depuis quelques années une enviable renommée par ses organisations artistiques; nul doute que cette initiative de son Ciné-Club apporte à cette ville une consécration définitive.

Ce festival des classiques, placé sous le patronage d'honneur de Son Hon. le maire Maurice Cousineau, s'ouvrira samedi soir, en l'auditorium de St-Laurent, pour se clôturer le dimanche suivant après neuf soirées d'oeuvres de grande classe. Chaque soir, deux films du même réalisateur seront offerts, parmi lesquels on relève les noms suivants: René Clément, Korda, Disney, Chaplin, Jean Delannoy, Dmytryk, de Sica, Blasetti, Ford, David Lean, René Clair.

Le festival ouvre avec deux oeuvres de Clément: "Au delà des grilles" et "Le Père Tranquille", pour se clôturer dimanche, le 26 mai, par "Give Us This Day" et "Crossfire", deux oeuvres d'Edward Dmytryk.

Le festival des classiques, placé sous le patronage d'honneur de Son Hon. le maire Maurice Cousineau, s'ouvrira samedi soir, en l'auditorium de St-Laurent, pour se clôturer le dimanche suivant après neuf soirées d'oeuvres de grande classe. Chaque soir, deux films du même réalisateur seront offerts, parmi lesquels on relève les noms suivants: René Clément, Korda, Disney, Chaplin, Jean Delannoy, Dmytryk, de Sica, Blasetti, Ford, David Lean, René Clair.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

(Strictement en gros)

Une expérience de 50 années au service des



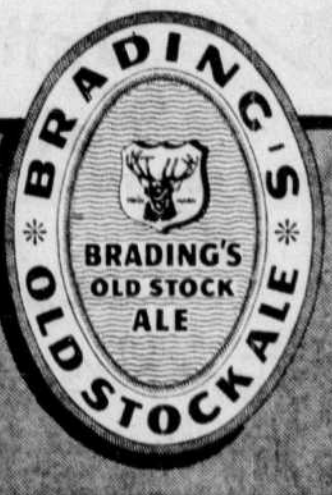
7152, boulevard Saint-Laurent - Montréal

MARCHANDS ARCHITECTES ENTREPRENEURS COMMUNAUTES INDUSTRIELS

GR. 2465*

BRADING

c'est la
bière
des
bières!



COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ

Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie

Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE

Comptables agréés
139 ouest, RUE CRAIG
Tel. Harbour 5090

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON

Comptables agréés
R. Lavalée, C.A. R. Bedard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. R. Messier, C.A.
J. Gascou, C.A. J. Lussier, C.A.
P.-J. Bantier, C.A. P.-H. Drouin, C.A.
J. Desmarais, C.A. P.-L. Nadeau, C.A.
G. Messier, C.A. M. Lacroix, C.A.
J. Gauthier, C.A.

EDIFICE KENT

10 est, rue St-Jacques,
MONTREAL, Tel. MA. 7085
Sherbrooke Trois-Rivières

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie

Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. M. Bergeron, C.A.
P. Brossard, C.A. A. Montgrain, C.A.
132 St-Jacques O. HA. 8148
Montréal 1, Qué.

ROBERT ST-DENIS & Cie,

Comptables agréés
6459 Christophe Colomb
(angle Beaubien)

LUCIEN VIAU

ASSOCIES
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 o., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN

Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
R. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
4926, av. Verdun, VERDUN
YO. 0642

RADIO

VENDREDI, 16 MAI

SOIREE

6.00 P.M.
CBP-Yvan l'Intéprede.
CBM-Variety in Music.
CKAC-Bon appetit.
CKVL-Prog. Brading.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Sérenade.
CHLP-Revue des nouv.

6.15 P.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Dites-moi.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Balloon.
CHLP-Au Carrefour de...

6.30 P.M.
CBP-Accueil.
CBM-Commentaires.
CKAC-Le forum des...
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Nouvelles.

6.45 P.M.
CBP-En dinant.
CBM-Rawhide.
CKAC-Les nouvelles de...
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Sport.
CFPC-Sport.

7.00 P.M.
CBP-Un homme et son...
CBM-The Sunshine So...
CKAC-Croisade du Ro...
CKVL-Soleil musical.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Béaulieu.

7.15 P.M.
CBP-Métropole.
CBM-The Sunshine So...
CKAC-Oncle Paul.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Béaulieu.

7.30 P.M.
CBP-Opéra de quatuor...
CBM-Concert Corner.
CKAC-L'Oratoire.
CKVL-Musique.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Nouvelles.

7.45 P.M.
CBP-Opéra de quatuor...
CBM-Concert Corner.
CKAC-L'Oratoire.
CKVL-Musique.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Nouvelles.

8.00 P.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Le réveil.
CJAD-Nouv. et sports.
CFPC-Nouv. et sports.

8.15 A.M.
CBP-Élev. matinales.
CBM-Dévolutions.
CKAC-Louis Bélanger.
CKVL-Revue métrop.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-What's New?

8.30 A.M.
CBP-Rythmes et...
CBM-Marches.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Le livre de passés.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Nouvelles.

9.00 A.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Prog. d'enfants.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Nouvelles.

9.15 A.M.
CBP-Fantaisies.
CBM-Music in the...
CKAC-Casino de la ch...
CKVL-Your Garden.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Nouvelles.

9.30 A.M.
CBM-Musique.
CKAC-Casino Jordan.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Nouvelles.

9.45 A.M.
CJAD-Silver Strings.

7.45 P.M.
CBM-Poets and Critics.
CKAC-Coleite et Roland.
CJAD-Sports.

8.00 P.M.
CBP-Bien fut son berc...
CBM-Voice of Firestone.
CKAC-Faub. à m. lase.
CKVL-Zézette.
CJAD-Crime Does not...
CFPC-Toast of the Town
CHLP-Selections CHLP.

8.15 P.M.
CKAC-Rue des pignons.
8.30 P.M.
CBM-Vancouver Sym.
CKAC-Espoules vort...
CKVL-Chasse-a-lepre.
CJAD-Make Mine Music.
CFPC-Treasure Trail.

9.00 P.M.
CBP-Aux rythmes de...
CBM-Lucio Agostini.
CKAC-Les nouvelles de...
CKVL-Swing.
CJAD-Screen Guild...
CFPC-Ford Theatre.
CHLP-Dilettante.

9.30 P.M.
CBP-Studio.
CBM-Micky Lester.
CKAC-Caus. politique.
CKVL-Baccarat de...
CJAD-Radio Day Show.
CFPC-Nouvelles.

9.45 P.M.
CKAC-Musique jazzane.
CKVL-Paris Swing.
10.00 P.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Poets de vue.
CKVL-Paris Swing.
CJAD-Nouv. et tempér.
CFPC-Cavalade of...
10.15 P.M.
CBP-Silvi Marina.
CBM-News roundup.
CKAC-Concert populaire.

10.30 A.M.
CBP-Tante Lucie.
CBM-Hits and Encores.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Prog. d'enfants.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Opérette.
CFPC-School today.

10.45 A.M.
CBP-Pina beaux contes.
CBM-World News.
CKAC-Vos étudiants.
CJAD-Concert Pops.
11.00 A.M.
CBP-Children's Theatre.
CBM-Children's Theatre.
CKAC-Sous les ponts.
CKVL-Coin de enfants.
CJAD-Hollywood Call...
CFPC-Nouvelles.

11.15 A.M.
CBM-Calling all Child.
CKAC-Les Amis de l'Art.
CKVL-Today's the Day.
CJAD-Little lancers.

11.30 A.M.
CBP-Boite à musique.
CBM-Jazz.
CKAC-Musique.
CJAD-Record Shop.
CKVL-Nouvelles.

11.45 A.M.
CBP-Mémoires.
CBM-Livret de passés.
MIDI
CBP-Musique légère.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-What's New?

12.00 P.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Songs of the West.
CKAC-Show Time.
1.00 P.M.
CBP-Piano.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Nouvelles.

1.15 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

1.30 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

1.45 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

1.55 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

2.00 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

2.15 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

2.30 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

2.45 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

3.00 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

3.15 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

3.30 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

3.45 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

4.00 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

4.15 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

4.30 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

4.45 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

5.00 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

5.15 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

5.30 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

5.45 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

6.00 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

6.15 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

6.30 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

6.45 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

AU PATEAU

M. Pierre Sancan, pianiste français

Les Jeunesses Musicales du Canada ont présenté hier soir, au Plateau, le pianiste français Pierre Sancan, venu au Canada en échange de l'hospitalité que la France accordera à l'automne au violoniste canadien Noël Brunet.

Disons immédiatement que Pierre Sancan est un magnifique ambassadeur et qu'il représente la pensée musicale de son pays avec une dignité et une compétence dans la meilleure tradition de la diplomatie. Il est un pianiste remarquable et comme il ne nous est pas donné souvent d'en entendre, il a le style de Casadesu, ce qui ne lui enlève rien de sa personnalité bien marquée. Il est un maître du clavier et la technique du piano n'a plus de secrets pour lui; sa maîtrise de la registration des couleurs et des dynamiques est admirable de souplesse. Et tout ceci, toute cette science est amalgamée à une musicalité très fine, très intelligente, et qui se tient en parfait équilibre humain, loin des périls du cérébralisme et de la sentimentalité.

La meilleure partie du récital a encore été celle réservée aux oeuvres de Bach et de Mozart. Sancan a interprété la Sonate en sol majeur de Mozart dans sa véritable tradition; le Mozart des oeuvres pour clavier n'est pas tout à fait le Mozart des oeuvres symphoniques ou le Mozart de la distinction, il est plus intérieur, plus intime, plus subtil aussi. C'est pourquoi les oeuvres de musique de chambre de Mozart sont si difficiles à interpréter; leur substance humaine n'est pas facile à recapter.

Pierre Sancan retrouve la jeunesse de Mozart et l'enchantement est inoubliable.

Le pianiste a joué le Carnaval de Schumann plus sagement qu'on ne l'aurait souhaité de pages qui demeurent quand même parmi les plus follement enthousiastes qu'il inspire à la musique le jeune romantisme allemand. Sancan a traduit sans doute la distinction, mais par souci d'éviter la grandiloquence (ce qui est fort louable) il est, à mon sens, trop raisonnable devant une musique dont toute la vérité réside, non pas dans l'équilibre formel, mais dans un emportement dyonisiaque qui touche à l'extase.

Quoi qu'il en soit, l'oeuvre a reçu un traitement techniquement impressionnant et, musicalement, une interprétation chargée de toutes les qualités que l'on attribue, à tort ou à raison, aux Latins: un Schumann calmé par le climat de la France. Et après tout, peut-être ne s'en porte-t-il pas plus mal.

Si ce récital nous a permis d'admirer Pierre Sancan le pianiste, il ne nous a guère donné la chance de connaître Pierre Sancan le compositeur. Les deux Pièces en fantaisie exécutées par l'auteur sont de délicieuses farces d'atelier; les improvisations ont prouvé que Pierre Sancan aime beaucoup les impressionnistes et qu'il a vraiment mérité son premier prix d'harmonie; le Caprice pour la main gauche a révélé que Pierre Sancan possède pianistiquement une main gauche "formidable" et que monsieur Ravel n'est pas tout seul à pouvoir écrire une oeuvre pour cinq doigts. Mais Pierre Sancan doit à son auditoire canadien des oeuvres plus substantielles: son talent de pianiste et d'interprète lui mérite toute notre admiration et notre sympathie la plus amicale. Il n'a donc pas besoin de nous épater; il s'est déjà conquis dans nos coeurs et nos esprits une trop belle place pour qu'il soit nécessaire d'essayer de nous amuser. "Vous êtes Prix de Rome, cher ami! donnez-nous le plaisir de nous jouer vos "vrais" oeuvres, pas seulement vos oeuvres de diplomate en harmonie et en contrepoint, pas seulement vos oeuvres de pianiste, mais vos oeuvres de musicien. Nous savons d'avance qu'elles nous charmeront; alors, ne vous faites plus tirer l'oreille."

Jean VALLERAND

1.15 P.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-This Week.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Jardins.
CJAD-Armstrong Theatre.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Votre goût est...

1.30 P.M.
CBP-Les Amis de l'Art.
CBM-World News.
CKAC-Vos étudiants.
CJAD-Concert Pops.

1.45 P.M.
CBM-Concert favori.
CFPC-Young for Service.

2.00 P.M.
CBP-Falstaff de Verdi.
CBM-Opera stars.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Hits of the day.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Votre goût est...

2.15 P.M.
CKAC-Hayward Quartet.
2.30 P.M.
CBP-Dixie Day.
CFPC-Les Brown.

3.00 P.M.
CBM-Music of Mozart.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Rhythm Round.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Musique polonaise.
CFPC-Nouvelles.

3.15 P.M.
CKAC-Hayward Quartet.
3.30 P.M.
CBM-Musique.
CKAC-Workshops.
CFPC-Silver Chant.

4.00 P.M.
CBM-Visit to Wood...
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Samedi Swing.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Radio Notre-Dame.
CFPC-Nouvelles.

4.15 P.M.
CKAC-Événement soc...
CJAD-Club 800.
CFPC-Jerry Gray.

4.30 P.M.
CBP-Studio.
CBM-Radio 730.
CKAC-Chansonnettes.
CKVL-Grande succès.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Benny Goodman.

4.45 P.M.
CKAC-Club 730.
CKVL-La chansonnette.
CJAD-Who Am I?

5.00 P.M.
CBP-Hour du thé.
CKAC-Ballet Club.
CKVL-La chansonnette.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Grande succès.
CFPC-Nouvelles.

5.15 P.M.
CKAC-Club 730.
CJAD-Tarzan.
CFPC-Tern Swing.

5.30 P.M.
CBM-Boys and Girls.
CKAC-Quasiel mus...
CKVL-Western Swing.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Surveillance fran...
CKAC-Carnet de coup...

5.45 P.M.
CBP-Surveillance fran...
CKAC-Carnet de coup...

5.55 P.M.
CKAC-Carnet de coup...

6.00 P.M.
CBP-Beau temps, beau...
CBM-Saturday Sport.
CKAC-Club de la police.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Musique.

6.15 P.M.
CBP-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Bon appetit.
CKVL-Balloon.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Grande succès.

6.30 P.M.
CBM-Orch. de la NBC.
CBM-Musique and Poetry.
CKAC-Forum des sports.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Nouvelles.

6.45 P.M.
CBM-Piano Contraste.
CKAC-Nouvelles.
CFPC-Thriller Suis.

7.00 P.M.
CBM-Armada Chorus.
CKAC-Orch. du Rostov.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CFPC-Nouvelles.

7.15 P.M.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

7.30 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

7.45 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

8.00 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

8.15 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

8.30 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.

8.45 P.M.
CBP-Contes du samedi.
CBM-Contes du samedi.
CKAC-Contes du samedi.
CKVL-Contes du samedi.
CJAD-Contes du samedi.
CFPC-Contes du samedi.



UN "DUR DE DUR"... Lawrence Tierney dans le rôle-titre de "Dillinger", qui prend l'affiche de l'Electra aujourd'hui. À ses côtés, la jolie Ann Jeffrey.

Disques récents

par Abin RIVARD

BRAHMS

Vladimir Horowitz et Nathan Milstein jouent avec une admirable sobriété, pour "R.C.A. Victor" la troisième sonate de Brahms pour piano et violon. Les deux grands artistes ont banni toute recherche de l'effet; la discrétion du violoniste en particulier à quelque chose d'admirable. Et comme il arrive toujours en pareil cas, le résultat est décisif.

Brahms a écrit cette oeuvre dans la maturité de sa cinquantenaire année, dans un cadre campagnard qu'on aime évoquer pour rendre compte de l'atmosphère paisible de ses principaux mouvements. Mais il s'agit d'une quiétude autrement profonde et conquise. Le dernier mouvement est d'ailleurs le plus passionné, après un court *poco presto* et *con sentimento* qui est une merveille de grâce insouciance et légère.

Mgr Edouard Jetté aux fêtes de Plessis

Le révérend frère Gustave, directeur de l'école Plessis, et M. Roger Lamarre, président de l'Association amicale des anciens élèves de l'école Plessis lancent un dernier appel à tous les anciens élèves, membres de l'amicale ou non, et au public en général, pour que les fêtes de dimanche soient un succès. L'amicale de Plessis a fait du bien au cours de ces vingt-cinq ans. C'est indiscutable. Aux paroissiens du Sacré-Cœur et aux citoyens de Sainte-Marie de témoigner leur reconnaissance en assistant nombreux à la messe, au banquet et à la soirée de la Journée du Souvenir.

Qu'on ne l'oublie pas. Cette Journée du Souvenir aura lieu dimanche le 18 mai. Sous la présidence des fondateurs et des anciens présidents, nous célébrerons les 25 ans de l'amicale de Plessis. Nous nous ferons un devoir de prendre part à ces manifestations.

Ralliement de tous les anciens, aux pieds de la Madone, dans la cour de l'école Plessis, à 9 heures 30.

Messe solennelle pontificale célébrée par Son Exc. Mgr Edouard Jetté, évêque auxiliaire de Joliette. L'assistent le R. P. Guillaume Dupuis, C.S.C., comme prêtre-assistant, le R. P. Louis Pageau, prêtre des Missions étrangères, comme 1er diacre d'honneur, et le R. P. Elphège Robin, Oblat de Marie-Immaculée, 2ème diacre d'honneur. M. l'abbé Corriveau, comme 1er diacre d'office, et le R. P. L. Dumas, O.M.I., 2ème diacre d'office. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Georges Fleury, aumônier à la Retraite St-Benoît. Le chant sera exécuté par la chorale du Sacré-Cœur.

A l'issue de la grande messe, à midi 30, un succulent banquet sera servi dans la salle paroissiale et sera rehaussé par de nombreuses personnalités religieuses et civiles.

Le soir, à 8 heures 30, en la salle paroissiale, une grande soirée artistique, à laquelle nous aurons le plaisir d'entendre des artistes de la scène et de la radio, clôturera cette Journée du Souvenir.

En ce jour du souvenir, vous vous joindrez aux anciens. Votre présence sera pour les Frères, éducateurs de vos enfants, et les membres de l'amicale, fidèles supporters, une preuve de votre reconnaissance et un geste pratique d'encouragement.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Dividende trimestriel

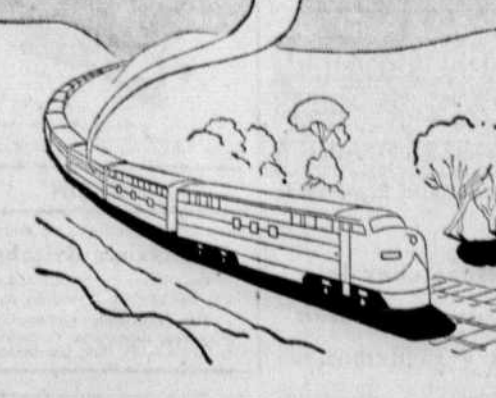
Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré, pour le trimestre finissant le 31 mai 1952, un dividende de deux pour cent (2%) sur le capital versé de la Banque. Ce dividende, portant le numéro 245, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque à partir du 2 juin 1952, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 mai, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration.

Le Gérant général,
ULRIC ROBERGE

Café-Thé
Confiserie
ADOPTER LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

"La meilleure bière de riz à mon goût!"



"Kingsbeer"

En tout temps et partout
Elle plaît à tous les goûts

Le choix des vocations au Séminaire de Rimouski

Rimouski, 16 (D.N.C.). — Au cours d'une fête qui a marqué le séminaire de Rimouski l'anniversaire de consécration épiscopale de Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, les 39 finissants du séminaire de Rimouski ont fait connaître le choix de leur vocation, 18 se destinent à la vie sacerdotale ou religieuse dont 9 au clergé séculier. La carrière qui est l'objet du plus grand nombre d'adhérents est ensuite la médecine qui compte 7 aspirants. Le choix des vocations se répartit comme suit: clergé séculier: Réginald Jean, Mont-Joli; Noël Bélanger, St-Guy; Paul-Emile Pare, Causapisc; Guy Aubut, Rimouski; Léopold D'Astous, St-Fabien; Richard Beaulieu, Les Escoumains; Gaston Brissou, Rimouski; Marc St-Laurent, Les Boules; Eugène Ouellet, Rivière-Blanche; trappeiste, Jousse Martin, Saint-Narcisse; jésuite, Emmanuel Rioux, Saint-Cyprien; bénédictin, Raymond Joly, Ste-Pétronille (Ile d'Orléans); Commerce, Jean-Marie Thériault, St-Octave; Jean-Noël Gagnon, St-Valérie; André Veulieux, Notre-Dame-du-Lac.

Génie civil, Roland Thibault, St-Mathieu; Patrice Dionne, Rimouski; Bertrand Roy, St-Fabien. Génie chimique, Jacques Parent, Rimouski.

Argente et génie forestier, Adrien Dubé, St-Cyprien, et Marcel Siros, Rimouski.

Pères Blancs, Raymond Caron, Cabano; Bertrand Parent, Le Bic; Louis-Philippe Ouellet, Baie-des-Sables.

Société des Missions Étrangères, Jean Hudson, St-Donat; Marcel Dionne, Isle-Verte; Normand LaVoie, Amqui.

Médecine, Antonio Thibault, St-Damase; Réal Lavoie, Ste-Blandine; Gabriel-Marie Plante, Le Bic; Hubert Paradis, Rimouski; Fernand Dionne, St-Mathieu; Claude Catellier, Trois-Pistoles; Louis Dionne, Rimouski.

Métallurgie, Pierre-Emmanuel Grenan, Albertville; Jeannot Galant, St-Alexis.

Actuariat, Ray-Marie Desrosiers, Ste-Flavie.

Lettres, Roger Fournier, St-Anaclet.

Sciences sociales, André-Albert Gagné, Rimouski.

Architecture, Eugène Leclerc, Ste-Anne-des-Monts.

Réunion mensuelle des retraitants

La réunion mensuelle des retraitants en général aura lieu dimanche prochain le 18 mai, dans la salle de l'Auditorium, entrée rue St-Gérard.

La messe est à 9 h. suivie du petit déjeuner à la salle paroissiale. 10.15, la conférence par le R. P. Maurice Lamarche, S.J., professeur au collège Brébeuf.

Tous les hommes et jeunes gens sont cordialement invités à cette récollection.

SPECIAL: Les dames et demoiselles seraient également invitées pour cette conférence.

Des fleurs dans les bibliothèques d'enfants

Le conseiller Edmund T. Asselin, de Notre-Dame-de-Grâce, suggère au Comité exécutif que la ville de Montréal fournisse régulièrement des fleurs aux diverses bibliothèques d'enfants qu'elles soient propriété publique ou propriété privée, car, même dans ce dernier cas, elles n'en sont pas moins ouvertes au public.

Ces fleurs donneraient une atmosphère plus gaie aux salles de lecture destinées aux enfants, et il suffirait d'un ordre du Comité exécutif pour que cet approvisionnement de fleurs se fasse par les soins du Jardin botanique et de la division municipale des jeux et des parcs.

M. Asselin écrit une lettre à ce sujet au Comité exécutif.

Que les parents se rassurent!

M. Forget affirme que Radio-Canada est conscient du problème que comporte la télévision par rapport aux enfants

M. Florent Forget, directeur des programmes de télévision à Radio-Canada, a certainement contribué à rassurer quelque peu les parents, mercredi, quand il a déclaré: "nous sommes parfaitement conscients du grave problème que comporte la télévision par rapport aux enfants."

Parlant devant les membres de la section du meuble et des appareils électriques de l'Association des marchands détaillants, au Club Canadien, M. Forget, après avoir souligné que des enquêtes démontrent que les jeunes, aux États-Unis, passent en moyenne 30 heures par semaine devant l'écran de télévision, a déclaré qu'il faudra que le réalisateur applique sans cesse les principes qui découlent de la psychologie enfantine, dans la réalisation des programmes. "En conséquence, disait M. Forget, nous ne saurions jamais assez consulter parents éducateurs et psychologues, si nous voulons nous assurer le succès de la télévision canadienne auprès des enfants. Nous n'aurons pas tort, non plus, de nous inspirer de certaines formules qui ont donné de bons résultats à la télévision américaine et européenne."

M. Forget a annoncé que la majeure partie des programmes télévisés seront présentés dans la soirée.

"Si notre horaire est limité dans les premiers mois, disait-il, c'est que notre budget est restreint. Au fur et à mesure que la télévision s'imposera, les commanditaires voudront consacrer à cette nouvelle venue une bonne part de leur budget de publicité. Cela nous aidera à prolonger l'horaire de nos émissions sans compter d'autres facteurs qui entrèrent peut-être en jeu. Vous savez comme moi que la télévision est une entreprise dispendieuse."

M. W. A. White, gérant du département des services à R.C.A. Victor, était le deuxième conférencier au programme de cette soirée. Il a choisi de parler de la partie technique de la télévision. Il a donné aux personnes présentes d'utiles conseils pour la veille des appareils de télévision.

Le Canada entend continuer de favoriser l'immigration anglaise

Toronto, 16 (P.C.). — Le gouvernement fédéral entend continuer d'appliquer sa politique d'accepter au Canada un plus grand nombre d'immigrants britanniques que de toute autre source, a annoncé le ministre de l'Immigration, M. Walter Harris.

M. Harris a déclaré devant les membres de l'Association des hommes d'affaires libéraux de Toronto qu'on a constaté une augmentation de 100% sur le nombre d'immigrants britanniques au début de 1952 comparativement à la même période l'année dernière.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.C.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les réponses sont en bon de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir".

Marie-Huguette. — Vous êtes réservée, exclusive et fermée; vous aimez faire cercle fermé avec les rares intimes auxquels vous accordez votre amitié. Parfois, vous manifesterez beaucoup d'ouverture de cœur et de spontanéité, surtout lorsque vous êtes sous l'emprise d'une vive émotion, ou encoeur, lorsque vous sentez en confiance. Autrement, vous vous taisez, et l'on devra vous regarder agir pour connaître vos sentiments. Votre imagination, que vous n'utilisez pas toujours, vous pousse parfois à vous croire la cible des critiques. Vous êtes fière, distinguée, irritable, sensible et impressionnable. D'autre part, vous êtes très indépendante. Vous aimez penser et agir par vous-même, alors même que votre sentiment personnel, vos vœux et vos opinions ne correspondent pas à la réalité. Vous aimez agir à votre guise et pour votre propre compte. Souvent, vous refusez de vous plier aux exigences de la réalité et du bon sens, car vous êtes très têtue. On découvre beaucoup de loyauté et de noblesse d'âme en vous; un peu de sarcasme et de tendance au rêve; beaucoup de sens intuitif et musical. Vous aimez le beau de toute l'ardeur de votre âme affective et passionnée; et vous savez en goûter les charmes inimitables en votre âme. Votre curiosité intellectuelle ne va pas souvent en profondeur; et vous n'apportez pas toujours à tout ce qui vous intéresse tout le soin qu'il exige. Vous êtes pourtant capable de concentration et de dextérité. Mais aussi, vos soucis sont tellement nombreux qu'ils vous jettent fréquemment dans la nervosité et la confusion. A certains moments, vous ne savez plus ou donner de la tête. Enfin, votre écriture révèle chez vous un grand besoin d'activité physique. Ce trait est beaucoup plus prononcé que votre besoin d'acquiescer et de posséder, beaucoup plus prononcé que les quelques efforts de volonté que vous vous imposez en vue de corriger ce que vous réprouvez en vous-même.

Mark ELLERY

F. G. McArthur est élu président de la Bourse de Montréal

M. F. G. McArthur, associé de la maison A. E. Ames & Co., a été élu, hier, président de la Bourse de Montréal. Le brigadier J. B. Weir, O.B.E., à la tête de la firme de courtage Oswald & Forget, a été élu par acclamation secrétaire-trésorier de la Bourse. MM. J. E. Chaput et Jos. Beaubien sont au nombre des onze gouverneurs élus.

M. F. G. McArthur, associé de la maison A. E. Ames & Co., a été élu, hier, président de la Bourse de Montréal. Le brigadier J. B. Weir, O.B.E., à la tête de la firme de courtage Oswald & Forget, a été élu par acclamation secrétaire-trésorier de la Bourse. MM. J. E. Chaput et Jos. Beaubien sont au nombre des onze gouverneurs élus.

Décès de M. Willie Pomerleau

M. Willie Pomerleau, surintendant à la compagnie A. F. Byers, est décédé jeudi, à l'âge de 52 ans et 9 mois.

Lui survivent: sa femme, née Eugénie Bourbonnais; ses fils: Roland, René et Willie; ses filles: Mme Gaston Mailliot (Yolande); Mme Lucien Charbonneau (Marcel); Mme Roger Conle (Lillian); Mlle Lorraine Pomerleau; ses frères: Arthur, Emile et Wilfrid; ses sœurs: Mme Rosario Huneault (Alma); Mme Edouard Nantel (Régina); Mme Gérard Gauthier (Rosa); ses beaux-frères: M. Rosario Huneault, M. Edouard Nantel et M. Gérard Gauthier, conseiller municipal; et treize petits-enfants.

La dépouille est exposée chez J.-A. Guibault, 5359, 11e Avenue, Rosemont. Le service funèbre sera chanté lundi matin, à 9 h. 30, à l'église Saint-Alphonse d'Youville. Il y aura un rassemblement à 9 h. 10 au coin des rues Crémazie et Saint-Hubert.

La Société du cancer distribue \$40,000 en bourses

A son assemblée annuelle, la Cancer Research Society a présenté onze bourses d'étude, au total de \$40,500, à divers hôpitaux de Montréal ainsi qu'à l'Université McGill pour aider leurs recherches sur le cancer. Cette somme porte à \$167,000 le total ainsi versé par la société depuis sa fondation il y a six ans.

Au nom de la présidente, Mme Philip Caplan, le Dr Morris Weisberg a remis des bourses de \$1,600 au Dr Hilary Bourne, de \$5,100 au Dr Gavin Miller, et de \$2,500 au Dr G. A. Simpson, tous trois de au Dr Harry Mallon, et de \$2,500 au Dr Morris Simon, de l'hôpital général juif; de \$6,700 au Dr Antonio Cantero, de l'hôpital Notre-Dame; de \$6,000 au Dr William Cone, de l'Institut neurologique; de \$2,000 au Dr J. E. Pritchard, de l'hôpital Général de Montréal; de \$3,500 au Dr Ronald Denton, de l'hôpital Children's Memorial; de \$2,500 à l'hôpital Herbert Reddy; et de \$2,600 au Dr Peter Samuels, du centre de recherche Donner de l'Université McGill.

Me Caplan a signalé que la C.R.S. compte maintenant 430 membres en 148 cliniques. Des certificats de membres à vie ont été remis à cinq bienfaiteurs. Parmi eux, on compte M. Edouard Asselin, le colonel Wilfrid Bovey et M. John Stirling, nouveau président de l'Engineering Institute of Canada. Le Dr Louis-Charles Simard a remis des certificats de mérite à chacune des sections de la société qui ont recueilli plus de \$1,000 durant l'année. Le conseiller municipal Léon Lortie représentait le maire à ces cérémonies.

Président du Conseil laurentien des pionniers du téléphone

M. Charles Ricketts a été élu tous des gens qui comptent au président du conseil laurentien moins 21 ans d'expérience dans les pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.



J'ai bien fait d'adopter

les PNEUS ATLAS

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège des pionniers du téléphone de la province de Québec et de Sherbrooke.

Les dignitaires élus à la présidence des divers comités sont: M. O. Buckley, M. Gloyne, M. Douglas, M. S. Dormer, E. Ford, G. Jutras, W. Kent, D. Perry, C. Robillard et H. Yeomans.

MM. E. G. Emond et W. E. Chapdes pionniers du téléphone d'Amérique. L'industrie téléphonique. Le conseil au cours de l'assemblée annuelle du conseil laurentien groupe 2473 membre du conseil tenu au siège